

Val infos

Novembre à janvier 2024 - N°27

Bien vivre ensemble

Les incivilités du quotidien

Bâtiment

Nouvel espace partagé

Tourisme

Bilan de l'été dernier

Zoom sur... La gestion différenciée

www.valdulayon.fr





Mot du Maire

Depuis quelques années, et bien avant ce mandat, nous observons sur le territoire français que le monde politique n'est parfois plus connecté au quotidien des Français et/ou que les Français n'arrivent plus à se retrouver correctement représentés par le monde politique.

Loin de moi l'idée de faire de la politique partisane ! D'autant plus que l'équipe de ce mandat est sans étiquette. Et je pense d'ailleurs que c'est justement ce qui fait, au niveau communal, toute la différence. Les élus du conseil sont habitants et usagers avant tout, actifs en majorité et donc pleinement connectés au quotidien. C'est aussi une forme d'engagement citoyen malgré les quelques indemnités pour ceux qui consacrent énormément de temps : maire, maires délégués et adjoints.

Trouver des habitants souhaitant s'engager dans un mandat de 6 ans est complexe, trouver des conseillers pouvant accorder du temps à la collectivité l'est tout autant. Cependant, nombreux sont les habitants qui souhaiteraient s'engager sur certains sujets mais à qui, il n'y a pas si longtemps que cela, les élus répondaient : il y a un conseil municipal.

Pourtant, nous considérons qu'il est possible de travailler ensemble, et je ne parle pas de la pratique du sondage pour solliciter les avis des citoyens.

Depuis 2020, des actions sont mises en place et fonctionnent :

Des matinées citoyennes multigénérationnelles sont consacrées au nettoyage de nos communes, des initiatives de nettoyage sont également portées par notre « espace jeunesse », et, de manière spontanée, des jeunes ont ramassé des déchets sur la commune durant leurs vacances d'été ! D'autres ont remis en état les calvaires de la commune. Un grand merci à eux ! Un groupe de travail a été créé avec des membres de la commission "Affaires Sociales Enfance Jeunesse" : des parents d'élèves et des enfants la compose pour réfléchir et proposer des solutions à leurs problématiques. Également, l'organisation du salon de peinture intègre des habitants de St-Aubin-de-Luigné, un groupe de travail spécifique football a été créé, les 20 ans de Villages en scène ont été un moment inoubliable où habitants, associations, élus, et artistes, ont contribué à créer un événement fédérateur ; et enfin, et très récemment, quatre habitants se sont portés volontaires et ont été officiellement reconnus comme référents « participation citoyenne » sur le volet sécurité, en lien avec la gendarmerie et les maires. Je n'oublie pas nos bénévoles dans les bibliothèques et le CCAS : c'est aussi un engagement citoyen.

Depuis janvier 2022, treize élus du conseil et des agents se forment en trois phases pour une montée en compétences vers une animation autonome pour une gouvernance coopérative, que ce soit en interne (entre élu.es et agent.es),

mais également d'une gouvernance participative auprès des citoyen.es. Nous souhaitons compter sur l'intelligence collective, et créer du commun malgré nos différences. Tout ceci nous amènera à mieux construire ensemble, apprendre à écouter, respecter les autres, entendre et exprimer des avis divergents (parfois) sans agressivité et arriver à un projet faisant consensus malgré tout.

Les treize élus ont choisi de démarrer ce processus de participation citoyenne avec un sujet du moment et important : la mobilité douce au sein de nos deux villages, entre nos deux villages ainsi qu'entre les hameaux et les villages. Ainsi donc, nous souhaitons construire le schéma de mobilité de Val du Layon avec vous !

Une première rencontre publique sera réalisée le vendredi 1^{er} décembre 2023 à la salle Marylise à St-Lambert-du-Lattay. Sans dévoiler un programme en cours, nous partagerons les éléments du contexte, ferons témoignés les acteurs incontournables, et proposerons des ateliers d'émulation.

À l'issue de ce temps d'échange qui ne sera pas sous forme de réunion classique, nous mettrons en place un comité de pilotage qui intégrera des élus, des spécialistes et des citoyens. Nous allons beaucoup communiquer mais, d'ores et déjà, venez nombreux !

Nous parlons de citoyenneté « positive » depuis mon introduction mais il faut malheureusement constater la présence de comportements et d'actions que j'appellerai anti-citoyennes avec des dégradations de biens publics, mais aussi privés dont les réparations sont coûteuses, des feux encore et toujours visibles malgré l'interdiction, des arrosages quand c'est proscrit, des stationnements sur les trottoirs ou les voiries obligeant les piétons à prendre un risque en cheminant sur la route, des habitants qui ne respectent pas la tranquillité de leur voisinage, des chiens qui se soulagent à peu près partout, sans que les déjections ne soient ramassées...

Ce serait pourtant tellement plus agréable pour tous de fournir juste un petit effort et de respecter les obligations qui s'appliquent à tous, pour le bien commun.

Enfin et pour conclure, les vœux du Maire et de la municipalité se dérouleront le **vendredi 12 janvier 2024 à la salle Marylise de St-Lambert-du-Lattay**. Nous vous y attendons nombreux.

Sandrine BELLEUT,
Maire de Val du Layon
Septembre 2023

La commune

sommaire

Le mot du Maire	p.3
L'essentiel des comptes-rendus des conseils municipaux	p.4
Zoom sur : la gestion différenciée	p.8-9
Les commissions municipales	p.10-22
L'info locale	p.23-24
Les associations	p.25-38
L'agenda	p.39

Directeur de publication : Sandrine BELLEUT
 Conception et rédaction : Commission « Culture, Informations, Sport et Vie locale » Val-du-Layon
 Mise en page : Service Communication Mairie - Impression : SETIG Imprimeur - Asi Prod
 Crédits photos : Commune Val-du-Layon - Associations - Freepiks - Freepng.fr - Pexels.com
 Photo première page de couverture : étang de la Musse à St-Lambert-du-Lattay

«La rédaction précise que les articles des associations sont édités dans leur intégralité et que leur contenu reste sous la responsabilité de leurs auteurs»



L'essentiel des Conseils Municipaux

MAI 2023

INTERCOMMUNALITE - GESTION DES DÉPÔTS SAUVAGES

En concertation avec le syndicat 3RD'Anjou qui gère la collecte des déchets sur le territoire communautaire, il est proposé que les communes membres harmonisent leurs pratiques quant à la gestion des dépôts sauvages. Considérant en effet que le président du syndicat a refusé le transfert du pouvoir de police spéciale pour cette compétence, les communes ont donc la charge de prendre les mesures nécessaires. Pour autant, il semble judicieux que les procédures soient harmonisées sur le territoire. Il est donc proposé la procédure suivante pour chaque constat de dépôt sauvage :

- Établir un rapport de constatation d'infraction sur un même modèle pour chaque dépôt ;
- Mettre en demeure l'auteur lorsqu'il est connu avec lettre AR, en copie au syndicat 3RD'Anjou ;
- Émettre un titre après les 10 jours ;
- Déposer plainte si la redevance n'a pas été réglée sous 40 jours ;

Il est précisé que lorsqu'une infraction sera constatée, l'auteur identifié recevra un courrier avec accusé de réception du Maire, qui l'informerait des dispositions concernant la gestion légale de ses déchets et des suites engagées par la commune pour faire cesser l'infraction. Il sera également précisé la somme due par l'auteur suite à l'intervention de la collectivité. S'agissant de ces tarifs, le syndicat propose aux communes :

DÉPÔTS SAUVAGES	
Sacs	60 euros/sac
Vrac	150 euros/0,5 m3
Récidive	tarifs doublés
NON RESPECT DU RÈGLEMENT DE SERVICE	
Containers non-rentés en dehors des jours de collecte	35 euros/container

ENFANCE - SUBVENTION OGEC

Il est proposé de verser aux OGEC une participation de :

- 1456,52 € par élève de maternelle (+4.5%)
- 448,71 € par élève de primaire (+25.8%)

Elle concerne les enfants inscrits au 01/01/2023 et domiciliés sur la commune (dont les enfants de moins de trois ans).

Ces montants sont déterminés en référence au coût moyen d'un élève des écoles publiques de la commune. A noter que le coût moyen pour un élève est donc en augmentation du fait de la remise en état progressive des bâtiments, d'une harmonisation des pratiques de travail (notamment sur le ménage), d'une prise en compte des revalorisations RH (Indice, SMIC, année complète du Rifseep), mais également d'une baisse des heures dédiées aux ATSEM. S'agissant en particulier du coût moyen d'un élève en maternelle, l'augmentation est forte et s'explique par deux phénomènes : des dépenses en augmentation avec la remise en état du patrimoine mais surtout une forte diminution du nombre d'élèves maternelles dans les écoles publiques.

Compte tenu de ces éléments et des effectifs, les subventions à verser aux OGEC en 2023 s'élèvent à un total de 155243,03 € à inscrire au budget 2023 :

- 108171,22 € pour l'école St Joseph de St-Lambert-du-Lattay
- 47071,81€ pour l'école St Joseph de St-Aubin-de-Luigné

JUIN 2023

PATRIMOINE - MISE EN SÉCURITÉ DE L'ÉGLISE DE ST-AUBIN-DE-LUIGNÉ

En janvier 2023, le conseil décidait de lancer une consultation en urgence pour sécuriser l'église de St-Aubin-de-Luigné. Le maître d'œuvre avait préconisé 6 lots. A ce stade, 2 lots restent encore infructueux. Pour autant, les lots proposés permettent d'engager les premiers travaux et les services de la Préfecture ont informé que le projet de subvention avait été sélectionné. Il est donc proposé d'acter la signature des lots suivants :

- Lot 2 : Étaient de chantier / Protection BELISSON PLONEIS 49234,37 euros HT
- Lot 3 : Charpente BELISSON PLONEIS 29282,16 euros HT
- Lot 4 : Traitement / Couturage / Résine CRT 41733,78 euros HT

Deux lots ont été relancés (Maçonnerie et pierre de taille / Ferronnerie) et le lot Couverture est en cours de régularisation. Ces trois lots pourraient être présentés au conseil de Juillet.

Le dossier de subvention déposé au titre de la DETR a été sélectionné pour un montant de 111426 euros (notification en cours).



Pour la Fondation du patrimoine et l'appel aux dons, la convention sera signée le 7 juillet à la salle Jean de Pontoise (20h30), en présence du maître d'œuvre, du diocèse et de la presse. Une réunion avec le diocèse est également arrêtée au 27 juin prochain pour échanger sur une éventuelle participation financière au projet (retrouvez le bulletin de don page 7).

L'Etat vient également d'annoncer des mesures pour aider les petites communes (-10.000 hab) à rénover et entretenir leurs édifices religieux. Plusieurs propositions sont ainsi annoncées comme la réalisation d'un inventaire précis du patrimoine (environ 40.000 édifices, dont 15.000 protégés), préalable à la mise en œuvre d'une politique de protection. Les édifices du 19^e et 20^e seront particulièrement priorités en vue d'un classement ou d'une inscription au titre des monuments historiques. Des aides financières seront ainsi débloquées et un accompagnement en ingénierie serait également proposé (et le CAUE serait l'interlocuteur).

FINANCES - SUBVENTIONS COMPLÉMENTAIRES OGEC

Depuis des années, la commune prend en charge directement les dépenses des écoles privées et publiques dans les conditions suivantes :

- Fournitures scolaires à hauteur de 35 euros par élève ;
- Récompenses scolaires à hauteur de 20 euros par élève ;
- Transport pédagogique à hauteur de 4,50 euros par élève ;

Soit une enveloppe par élève de 59,50 euros. Afin de simplifier l'exercice comptable et de garder une cohérence, il est proposé que les écoles privées gèrent directement cette enveloppe en l'intégrant dans le calcul de la subvention OGEC. Pour cette année 2023, il s'agit donc d'une étape de transition. En conclusion, il est proposé :

- 2023 : versement d'une subvention complémentaire aux OGEC de 59,50 euros par élève ;
- 2024 et suivants : intégration de ces dépenses dans le calcul de la subvention sur la base des dépenses réelles des écoles publiques de l'année N-1

Il est demandé s'il est possible de viser les dépenses des écoles privées pour s'assurer de la bonne utilisation des deniers publics : le rapport d'activités sera demandé aux OGEC.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal valide le versement d'une subvention complémentaire aux OGEC pour l'année 2023 de 59,50 euros par élève, soit :

- Ecole St Joseph – St Lambert 8.330,00 euros
- Ecole St Jo – St Aubin 3.034,50 euros

FINANCES - PLAN PLURIANNUEL D'INVESTISSEMENT (PPI)

En préambule, il est indiqué que ce sujet n'est pas soumis à une décision du conseil : le PPI n'est pas obligatoire pour les communes de moins de 3.500 habitants. Il s'agit d'un outil de travail élaboré à un instant T, qui sera évolutif selon l'avancement des projets et la situation financière de la commune.

Il permet d'avoir une lisibilité sur la durée du mandat des financements programmés ou à programmer. Il faut donc le considérer comme un document de projection et d'orientation, basée sur des estimations : les montants sont des prévisions, les subventions ne sont pas toutes identifiées, les emprunts vont évoluer selon les besoins, la CAF n'est que prévisionnelle, les investissements courants ne sont pas mentionnés (matériel divers, mobilier, équipement des écoles, ressources numériques...).

Trois réunions avaient donc été organisées en mai et juin pour

faire un arbitrage financier et opérationnel du PPI présenté lors de budget 2022. La synthèse est ainsi présentée en séance. S'agissant des arbitrages, ils étaient de plusieurs natures :

- Financier : certaines enveloppes d'opérations ont été diminuées ; certaines opérations annulées et/ou indiquées en report ;
- Politique : il a été convenu de réaliser ces arbitrages en tenant compte des critères suivants :
 - Priorité à la sécurisation et la mise en conformité des équipements et des bâtiments, avec remise en état du patrimoine conservé : au-delà du critère, il s'agit d'une obligation transversale à tous les projets ;
 - Les services proposés aux habitants doivent être équitablement répartis entre les communes déléguées et tenir compte de l'intérêt général : les projets se feront là où ils seront le plus pertinents dans l'intérêt des habitants et du service public. Les projets devront tenir compte du profil de la commune déléguée et renforcer la complémentarité entre les deux (St-Aubin-de-Luigné étant davantage axé sur le Tourisme / Culture ; St-Lambert-du-Lattay étant sur l'Economie / Enfance / Jeunesse) ;
 - Mettre en œuvre la liaison douce entre les communes déléguées ;
 - Les projets doivent être en accord avec la profession de foi et tenir compte de tout nouvel élément ressorti de l'état des lieux ;

Dans le cadre de ces réunions ont également été traités des projets et sujets plus sensibles, actés sur le principe mais non programmés et non chiffrés. Parmi ceux-ci, il faut retenir :

- Le projet d'Espace jeunesse ;
- Le devenir du coup de Pouce ;
- La réflexion sur les équipements sportifs vieillissants et mal entretenus ;
- Le projet urbanistique de la place Linkebeek (St-Lambert-du-Lattay) ;
- Le chauffage d'ensemble du complexe Mairie/Ecole/Cantine (St-Lambert-du-Lattay) ;
- La réorganisation du service Lecture publique ;
- L'émergence d'un lieu partagé et dédié au milieu associatif.

La synthèse étant faite, il est présenté ensuite l'état de consommation du budget d'investissement 2022 (avec 19,36 % de projets réalisés et 18,70% de projets qui devraient être finalisés sur ce budget). En intégrant le marché lié au Pôle Enfance qui avait été partiellement inscrit en 2022, on atteint presque 70% du budget. Enfin, il est donc fait état du PPI2023/2026, dans lequel il faudra intégrer les RAR de 2022 qui seront maintenus. Le besoin de financement paraît certes élevé mais ne tient pas compte de nombreux paramètres déjà évoqués (simulation d'emprunt, CAF estimée, subventions non identifiées, programmes non chiffrés, ...).

JUILLET 2023

INTERCOMMUNALITE - TRANSFERT DE LA COMPÉTENCE PLU

En début de mandat, conformément à la loi pour l'accès au logement et un urbanisme rénové (ALUR) qui prévoit un transfert automatique de la compétence PLU à la communauté de communes sauf si au moins 25% des conseils municipaux représentant au moins 20% de la population s'y opposent, 11 conseils municipaux (58%) représentant 79% de la population avaient voté contre ce transfert.

Toutefois, à cette occasion, il avait aussi été convenu de débattre à nouveau au cours du mandat de cette possibilité de prise de compétence. Depuis 2021, différents éléments pouvant justifier ce nouveau débat sont intervenus :

- la loi climat et résilience entrée en vigueur en août 2021 impose que tous les PLU soient mis en compatibilité, au plus tard en août 2027. Les PLU locaux devront donc se conformer à cette obligation qui se traduira par une révision de tous les documents en vigueur ;
- l'élaboration du programme local de l'habitat (PLH) de Loire Layon Aubance ainsi que la révision du SCoT du pôle métropolitain Loire Angers (PMLA) ont avancé avec des approbations programmées en 2024 pour le premier et tout début 2025 pour le second. La loi impose que tous les PLU soient mis en compatibilité avec ces documents de rang supérieur, au plus tard trois ans après leur approbation ;

l'objectif du zéro artificialisation nette (ZAN) à l'horizon 2050 doit se décliner sur le territoire. Pour des raisons d'équité de répartition des contraintes entre les communes et afin de garantir un développement harmonieux, le PLUi joue un rôle majeur de mise en cohérence spatiale. ; Dans une

vision intercommunale qui se nourrit des projets de chacune des communes et des stratégies intercommunales actées ou en cours (charte d'aménagement, charte paysagère, programme local de l'habitat, stratégie de développement économique, schéma directeur des liaisons cyclables), le PLUi constitue un espace de dialogue et de coopération entre les communes permettant d'organiser un aménagement du territoire vecteur de qualité de vie et d'adaptation des communes de Loire Layon Aubance aux enjeux du changement climatique, tout en intégrant les spécificités que chaque commune souhaite préserver. Le PLUi permettrait de mieux répondre aux enjeux :

- ▶ d'attractivité du territoire dans le respect des ambiances urbaines et des paysages ;
- ▶ d'accès social et territorial grâce à l'organisation d'un maillage cohérent des équipements et des services ;
- ▶ de sobriété énergétique et de décarbonation par l'inscription dans une trajectoire de réduction des émissions de gaz à effet de serre ;
- ▶ de lutte contre la perte de biodiversité et de la raréfaction des ressources par l'inscription dans une trajectoire de réduction significative du rythme de l'artificialisation des sols ;

Ces éléments ont été mis en débat à l'échelle intercommunale (réunions de présentation des enjeux et des modalités d'élaboration), ce débat s'étant poursuivi au sein des conseils municipaux. si 2/3 des conseils municipaux représentant 50% de la population s'y opposent, le transfert de compétence n'aura pas lieu.

La gouvernance proposée s'inscrit dans un objectif de co-construction du PLUi entre la CCLLA et les communes, selon un principe d'itération permanente entre l'échelle communale et l'échelle intercommunale et des instances décisionnelles

(commission PLUi, groupes thématiques PLUi, bureau des Maires, conseil communautaire) dans lesquelles chaque commune est partie prenante. Le financement de l'élaboration du PLUi s'appuie sur les principes suivants : en fonctionnement prise en charge des personnels en CDD par la communauté de communes, et prise en charge des CDI par les communes sur 9 ans ; en investissement, prise en charge d'une majorité des coûts par la Communauté de communes, le solde étant à la charge des communes avec un principe de forfait, minoré pour les communes de moins de 1000 habitants et un avec un abattement pour les communes ayant un PLU en cours de révision.

La CLECT sera chargée d'élaborer, dans un délai de 9 mois à compter de la date du transfert, un rapport évaluant le cout net de ces charges transférées, approuvé par délibérations concordantes à la majorité qualifiée des conseils municipaux. Considérant le vote favorable du conseil communautaire au transfert de la compétence PLU à la communauté de communes, les conseils municipaux disposent de trois mois pour s'opposer à ce transfert. Si 50% des conseils municipaux représentant les 2/3 de la population ou si 2/3 des conseils municipaux représentant 50% de la population s'y opposent, le transfert de compétence n'aura pas lieu.

Il est rappelé que cela a largement été débattu en conseil municipal, bureau municipal et dans les commissions concernées par le sujet. La décision communautaire et le débat ont été très tendus mais avec un avis favorable pour le transfert de la compétence. Il est précisé les points négatifs et positifs qui ont été relevés en apportant des précisions quant au sentiment de dépossession des décisions par les élus municipaux, en précisant notamment que les spécificités locales seront bien abordées et prises en compte, d'autant plus que la compétence sera gérée en régie. La commune et les élus seront intégrés de bout en bout à la réflexion et à la rédaction du PLUi.

Quant au sujet du ZAN (zéro artificialisation nette), les débats sont toujours en cours au niveau national et la réalisation d'un PLUi aurait cet avantage de redistribuer les surfaces à l'échelle communautaire, ce qui pourrait moins pénaliser certaines communes et rétablir une certaine équité. Pour l'aspect financier, les charges seront réparties sur 9 ans et impactées en partie sur les AC de fonctionnement (charges RH et charges de structure) et l'autre en investissement (études externes) à raisons de l'estimation suivante pour Val du Layon, sous réserve de la validation par la CLECT (commission locale d'évaluation des charges transférées) :

- ▶ 1 forfait de 30 000 + 6.15/hab pendant 9 ans, soit 21.691 euros par an en AC fonctionnement ;
- ▶ 1 forfait de 20 000 en AC investissement (1 seule fois durant les 9 ans)

Après en avoir délibéré, le conseil municipal accepte le transfert de la compétence PLU à la communauté de communes Loire Layon Aubance.

EN DEHORS DES HORAIRES
D'OUVERTURE DES MAIRIES, VOUS POUVEZ
JOINDRE LE NUMÉRO D'ASTREINTE
DE LA COMMUNE

06 16 71 49 72

L'église Saint-Aubin de Saint-Aubin-de-Luigné

Val-du-Layon (49)

◆◆ LE PROJET

L'église Saint-Aubin est située en plein cœur du bourg, classé village de charme. Elle regarde la façade renaissance de la Mairie classée aux Monuments historiques.

L'église est à ce jour fermée au public et ses abords protégés et interdits par souci de sécurité. Le diagnostic fait état d'un certain nombre de désordres de la charpente en bois qui sont la conséquence d'humidifications répétées, liées au mauvais état des couvertures. La voûte de l'abside et les contreforts sous dimensionnés ne jouent plus leur rôle. On constate que des pierres de corniches tombent et les clefs de fénestration bougent.

L'état de stabilité du chœur nécessite des mesures conservatoires immédiates.

C'est pourquoi, la commune de Val du Layon doit entamer de gros travaux structurants pour sauver l'église de Saint-Aubin :

- Consolidation des contreforts du chœur et reprise des voûtes pour éviter l'effondrement des vitraux;
- Entretien ou changement des charpentes endommagées par les infiltrations d'eau;
- Traitement des bois dégradés.

◆◆ LE LIEU ET SON HISTOIRE

On retrouve les premières traces écrites de l'église dès le VIème siècle. Puis, au XIème siècle, on apprend qu'un certain seigneur Sigebert fait don de l'église à l'abbaye Saint-Serge d'Angers en y devenant moine. L'église est dédiée à Saint-Aubin. En 1568, l'édifice primitif gothique fut pillé et incendié par les huguenots sans être totalement détruit. Il bénéficia en 1582 de l'adjonction d'un porche latéral baptisé Henri II paré de toutes les délicatesses de l'art de la renaissance. On remarque le portail clouté d'époque orné de caissons qui complètent l'harmonie de cette entrée classée aux monuments historiques. L'église fut remaniée au XIXème siècle, dans un style néogothique tout en conservant son portail Renaissance et trois retables du XVIIIème siècle.

Le maître-autel fut restauré par la municipalité en 2015. La vie de notre église s'inscrit dans le temps et pour qu'elle perdure, des travaux urgents de consolidation et de rénovation doivent démarrer.

Montant des travaux	347 000€ (estimation)
Objectif de collecte	40 000€
Début des travaux	2023



Retrouvez tous les projets sur www.fondation-patrimoine.org

► Bulletin de don

► Oui, je fais un don pour aider la restauration de l'église Saint-Aubin de Saint-Aubin-de-Luigné

Et j'accepte que mon don soit affecté à d'autres actions de la Fondation du patrimoine si le projet n'aboutit pas dans un délai de 5 ans après le lancement de la collecte, s'il n'est pas réalisé conformément au programme de travaux validé par la Fondation ou dans le cas de fonds subsistants à l'issue de l'opération.

Sur notre site internet

www.fondation-patrimoine.org/87709

ou en flashant le QR code ci-contre.



Par chèque

Je complète les informations ci-dessous et je retourne ce bulletin de don à la Fondation du patrimoine (adresse au dos), accompagné de mon règlement à l'ordre de :

Fondation du patrimoine
l'église Saint-Aubin à Saint-Aubin-de-Luigné

Le montant de mon don est de

80 € 150 € 250 € 500 €

Autre montant _____ €

Nom ou Société : _____

Adresse : _____

Code postal : _____ Ville : _____

E-mail : _____

► Je bénéficie d'une réduction d'impôt

Exemples de dons	80 €	150 €	250 €	500 €
Coût réel après réduction de l'impôt sur le revenu	28 €	51 €	85 €	170 €
	Réduction d'impôt de 66% du don dans la limite de 20% du revenu imposable.			
Coût réel après réduction de l'impôt sur la fortune immobilière	20 €	38 €	63 €	125 €
	Réduction d'impôt de 75% du don dans la limite de 50 000 € (cette limite est atteinte lorsque le don est de 66 666 €).			
Coût réel après réduction de l'impôt sur les sociétés	32 €	60 €	100 €	200 €
	Réduction d'impôt de 60% du don dans la limite de 20 000 € ou de 5% du chiffre d'affaires HT lorsque cette dernière limite est plus élevée.			

Le reçu fiscal vous sera adressé par e-mail. Si vous souhaitez recevoir votre reçu fiscal par courrier postal, merci de cocher la case ci-contre

Zoom sur... la gestion différenciée

Dans un souci de cohérence et d'économie, la commune a demandé à la communauté de communes, qui gère depuis 2018 le service dédié aux espaces verts, de mener une réflexion globale sur la gestion actuelle des sites communaux. C'est dans ce contexte qu'un groupe d'étudiants de l'université d'Angers a pu travailler sur un projet de plan de gestion différenciée.

Cette notion, réapparue au début des années 1990, consiste à adapter la gestion d'un espace selon son usage, sa fréquentation, sa situation sur le territoire. Et ce phénomène s'est amplifié avec le passage au zéro phytosanitaire. L'enjeu de mettre en place une gestion différenciée est multiple et varie selon les acteurs (collectivité, agent, usager).

Pour le cas de Val du Layon, les enjeux suivants (environnemental, social, culturel, économique) ont été avancés :

- Adapter les aménagements existants pour faciliter le travail des agents ;
- Identifier finement les espaces, définir les besoins et estimer le temps nécessaire ;
- Préserver et enrichir la biodiversité et les ressources naturelles ;
- Mettre en valeur le patrimoine culturel et améliorer le cadre de vie ;
- Limiter les coûts.

Pour ce faire, la démarche a consisté à faire l'inventaire de l'existant (espaces, moyens et méthodes actuels), de s'imprégner du patrimoine varié de la commune (naturel, culturel, historique, architectural...). C'est seulement dans un second temps qu'il a été proposé un plan de gestion qui soit le reflet d'une volonté politique et adapté au contexte local. Une carte précise des espaces a ainsi pu être mise à jour, sur laquelle un code couleur de gestion a été appliquée

(Prestige, Jardiné, Rustique, Naturel), chaque code étant associé à des prescriptions d'entretien, des fréquences de passage.

L'ensemble de ce travail a permis de mettre notamment en exergue les points particuliers suivants :

- Besoin d'agents supplémentaires,
- Faire évoluer les pratiques,
- Anticiper sur la mise en place des trames vertes et bleues et donc favoriser la continuité écologique,
- Accentuer la protection des bords de rivière en réduisant les fauches et en contrôlant les plantes invasives,
- Préserver au mieux les milieux humides (voir point ci-après sur les milieux humides),
- Limiter les consommables, et donc la pollution et le gaspillage (Fluides, Carburants, Engrais, Semence/Plantes) en adaptant l'organisation et le matériel,
- Valoriser les déchets verts,
- Continuer la mise en valeur du patrimoine culturel,
- Sensibiliser les citoyens et communiquer sur la démarche,
- Repenser les aménagements existants et adapter les plantations (avec un entretien et un arrosage limité)

Un plan de gestion est donc un outil de travail évolutif, élaboré à un instant T mais qui doit être suivi et évalué, l'objectif étant de s'adapter aux situations changeantes et aux nouvelles pratiques.



Aperçu d'un massif avant et après dans la rue du paradis à St Aubin de Luigné



Dans cette réflexion, le fil conducteur a ainsi souvent été l'eau, ressource indissociable d'un milieu naturel ou d'un espace vert en bonne santé. Quelque soit le plan de gestion proposé, sa mise en œuvre nécessite avant tout d'avoir la ressource en quantité et en qualité suffisante, raison pour laquelle l'enjeu majeure dans les prochaines années est de préserver les milieux humides (source : "Préserver les zones humides dans les documents d'urbanisme et l'aménagement de mon territoire" - Conservatoire d'espaces naturels).

"Un milieu humide est une zone, naturelle ou artificielle, caractérisée par la présence de l'eau. Un milieu humide peut être ou avoir été en eau, inondé ou gorgé d'eau de façon permanente ou temporaire. L'eau peut y être stagnante ou courante, douce, salée ou saumâtre" (voir illustration ci-dessous).

Les termes "milieu humide" renvoient à une notion générique tandis que "zone humide" renvoie à une notion réglementaire. Les pressions auxquelles sont soumis les milieux humides sont multiples et de diverses origines. Il s'agit notamment d'actions de drainage et de remblaiement, d'artificialisation des sols (infrastructures routières, etc.), de pollutions des eaux ou encore de prolifération d'espèces animales ou végétales envahissantes.

Certains sites se trouvent en conséquence fragilisés, voire menacés de disparition. Ainsi, 41% des sites humides emblématiques évalués dans le cadre de l'enquête nationale présentent une dégradation de leur état entre 2010 et 2021.

Pourtant ces écosystèmes, interfaces entre milieux terrestres et milieux aquatiques, sont pourvoyeurs de nombreux services pour la société et apportent une réponse, entre autres, aux enjeux de :

- Prévention et régulation des inondations

En période de hautes eaux, les milieux humides jouent le rôle d'éponge en stockant de l'eau.

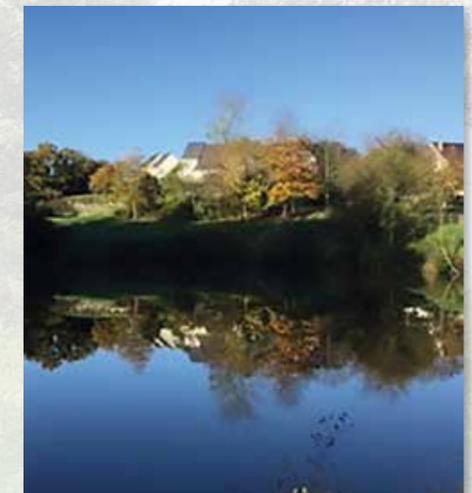
Certains constituent des zones naturelles d'expansion des crues permettant de diminuer les débits et la hauteur de lame d'eau entraînant ainsi un moindre impact sur les infrastructures urbaines.

- Gestion qualitative et quantitative de l'eau

Les milieux humides agissent comme « des filtres naturels » et améliorent ainsi la qualité de l'eau qui les alimente. Par ailleurs, via leur rôle d'éponge ils contribuent au rechargement des nappes souterraines et influent donc favorablement sur la quantité d'eau disponible.

- Socio-économiques

Les milieux humides sont très souvent le siège d'activités économiques et de loisirs.



étang de la Coudraye

À titre d'exemple, ils permettent en agriculture d'obtenir une ressource fourragère d'appoint en période sèche. Ils peuvent également faire l'objet d'une valorisation touristique, pédagogique, scientifique voire culturelle. Dans le contexte de changement climatique actuel ils sont des îlots de fraîcheur où la population peut aller se rafraîchir en période de forte chaleur.

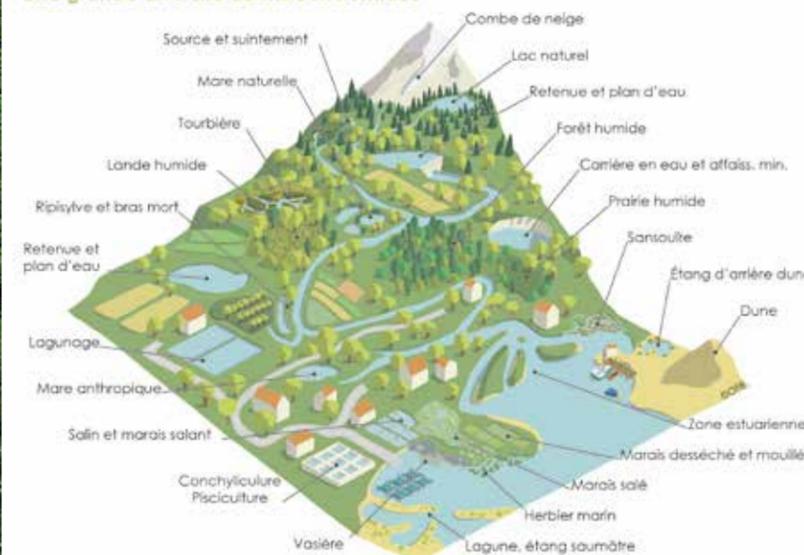
- Écologiques

En France, 30% des espèces végétales remarquables et menacées vivent dans les milieux humides et environ 50% des espèces d'oiseaux dépendent de ces zones. La biodiversité est par ailleurs le support de diverses activités (services culturels) : chasse, pêche, observation de la nature, etc.

Pour bénéficier de ces services sur vos territoires, il est indispensable que les zones humides et les marais soient fonctionnels d'où la nécessité de les préserver. Les documents d'urbanisme ont ce pouvoir de préservation.

Tout comme les rivières, fleuves et milieux littoraux, les zones humides abritent une biodiversité riche et jouent un rôle majeur dans la réduction de l'impact du réchauffement climatique, car elles permettent de retenir l'eau, limitant ainsi les crues et sécheresses.

Une grande diversité de milieux humides



Les commissions

Asej Affaires Sociales Enfance Jeunesse

Adjoints : Céline OGER - Rémi PEZOT (Maire délégué de St-Lambert-du-Lattay)

Membres de la commission : Marie-Dominique BERNARD, Franck LANNUZEL, Fabienne PASQUIER, Luce PETITEAU, Yann THIBAudeau

C.C.A.S. : Repas des aînés 2024 !

L'édition 2023 a été un franc succès et l'équipe du CCAS est prête à renouveler l'expérience pour 2024. Retenez donc dès aujourd'hui la date du **DIMANCHE 11 février 2024** à 12h00 à la Salle Marylise de St-Lambert-du-Lattay. Si vous avez plus de 75 ans au 31 décembre 2023, des invitations vous seront distribuées en fin d'année afin de confirmer votre présence. Pour ceux qui ne peuvent vraiment pas se déplacer, nous proposons de livrer le repas à la maison. Toute l'équipe du CCAS sera heureuse de vous compter encore plus nombreux !

Entraide numérique

Besoin d'un coup de pouce numérique ? Des questions sur l'utilisation des outils numériques (tablette, PC, smartphone) ? Des bénévoles sont présents pour guider et répondre aux questions. Ouvert à tous. Retrouvez les dates des prochains ateliers ci-dessous.

ENTRAIDE NUMERIQUE
gratuit et ouvert à tous

Besoin d'un coup de pouce ?
Des bénévoles vous guident

● Rochefort-sur-Loire / Espace jeunesse Le Galaxia ● Denée / Salle du Conseil
● Mozé-sur-Louet / Salle de l'Aubance ● St-Aubin-de-Luigné / Espace jeunesse, 64 rue du Canal de Monsieur

NOVEMBRE

7 9h30 - 11h30	16 14h30 - 16h30 Sur inscription	21 9h30 - 11h30	30 14h30 - 16h30 Sur inscription
10 9h30 - 11h30 Sur inscription	17 14h30 - 16h30	24 9h30 - 11h30 Sur inscription	
14 18h - 20h	18 10h - 12h		

DECEMBRE

5 9h30 - 11h30	12 18h - 20h
8 14h30 - 16h30	14 14h30 - 16h30 Sur inscription
8 9h30 - 11h30 Sur inscription	19 9h30 - 11h30
9 10h - 12h	

Apportez votre matériel

+ d'infos et inscriptions
Laurine Ricoult, conseillère numérique,
07 86 48 40 85
CCAS Rochefort-sur-Loire - 02 41 78 75 17

Les Citoyens De Demain

Depuis début mars, un nouveau groupe s'est constitué au sein de la commission Affaires Sociales Enfance Jeunesse.

Celui-ci est constitué de 8 enfants, de 4 parents délégués des écoles, de 4 élus accompagnés d'Elise GILBERT (directrice enfance).

Notre premier débat a été de trouver un nom à cette sous-commission, il a été décidé mutuellement de les appeler les « Citoyens de demain » avec pour principaux objectifs :

- de familiariser les enfants avec le processus démocratique
- de débattre d'idées concernant le cadre de vie des enfants du village
- d'élaborer des projets d'intérêt général, les défendre pour les proposer aux élus.

C'est ainsi que Lilly GALLOT, Antonin JOS, Juliette MONTAILLER, Rose GARDAN, Gabriel LEROY, Isaac ONILLON, Léa CHALUMEAU et Léna DENÉCHAUD, déjà engagés dans leurs écoles, ont accepté de participer activement à cette instance.

Deux sujets sont ressortis de cette concertation.

Le premier étant la « Propreté des chemins des écoliers » !

En effet, une forte revendication a été lancée par les enfants au sujet des déjections canines qui encombrant les chemins, les trottoirs lors des trajets maison-écoles-périscolaire.

Pour sensibiliser et faire comprendre leur mécontentement, ils ont créé des affiches lors de ces rencontres demandant à la population de respecter les chemins empruntés par les piétons et les abords des écoles.

Cela s'appelle du civisme !



Un concours de décoration de portes d'entrée, de portillon ou de portail est organisé !



Un jury, composé d'enfants, passera le 20 décembre après-midi, dans les rues de nos deux villages pour évaluer et déterminer les trois gagnants de chaque commune déléguée qui se verront conviés pour recevoir un cadeau.

Les enfants de St-Lambert-du-Lattay noteront les portes de St-Aubin-de-Luigné et vice versa.

Plusieurs critères feront partie des critères d'évaluation :

- les décorations devront être visibles de la rue ;
- L'utilisation de matériaux éco-responsables ou de réemploi ;
- une décoration **visible de jour**,
- l'originalité,
- l'harmonie des couleurs
- ou encore le respect du thème de Noël

Laissez-vous guider par votre créativité.

Aucune inscription n'est demandée!

Alors, à vous de jouer !



Ces enfants motivés, engagés prennent toute leur place dans la vie communale. En cette nouvelle rentrée scolaire, 8 autres enfants vont rejoindre cette organisation où élus et enfants se concertent, dialoguent sur le bien vivre à Val du Layon.

Le deuxième sujet est porté sur les décorations de Noël à Val du Layon. Les enfants estiment que nos villages ne sont pas assez décorés en journée. Il faut repenser la magie de Noël !

Ainsi un appel est lancé :

“ Recherche bénévoles bricoleurs et matériaux : bois, cartons, palettes...

Se faire connaître en mairie pour plus de détails sur le projet.

Asej Affaires Sociales Enfance Jeunesse

Adjoints : Céline OGER - Rémi PEZOT (Maire délégué de St-Lambert-du-Lattay)
Membres de la commission : Marie-Dominique BERNARD, Franck LANNUZEL, Fabienne PASQUIER, Luce PETITEAU, Yann THIBAudeau

Retour sur l'été au sein des accueils de loisirs !

Cet été, le cinéma s'est invité au sein des accueils de loisirs !

Au programme, bricolage hollywoodien, jeux de rôles, sports et danse. Tout le monde a joué le jeu !

Lors des sorties organisées, les plus grands ont pu découvrir la nouvelle piscine AquaLoire de la Pommeraye. Son bassin ludique et ses toboggans ont bien plu ! Nous aurons sûrement l'occasion d'y retourner prochainement.

Au parc de l'Etang de Brissac, entre pédalo, structures gonflables, pont de singe et parcours... nous n'avions pas le temps de nous ennuyer !



Les plus petits ont découvert le centre équestre « les écuries des Fées » à Champ-sur-Layon. Galipette sur les poneys, brossage, câlins et balades, ils ont adoré !



Présentation des équipes du service Enfance Jeunesse

La rentrée pour toutes les équipes Enfance et Jeunesse de Val du Layon a bien démarré. Nous avons accueilli quelques nouveaux agents dans l'équipe animation et restauration/entretien. Nous vous laissons les découvrir ci-dessous.

Service Enfance Jeunesse 2023-2024

Les adjoints responsables de la commission Affaires Sociales Enfance Jeunesse

Rémi PEZOT | Céline OGER

Sébastien BÉTECHON | Directeur Enfance Jeunesse | seb@valdulayon.fr

Elise GILBERT | Coordinatrice des Activités Enfance | elise@valdulayon.fr

Nathalie BARON | Gestion Administrative Enfance Jeunesse | nathalie@valdulayon.fr

L'équipe Enfance de St-Lambert-du-Lattay

Meylre MARIE | Restauration St Lambert

Justine GUÉRIFF | Restauration PÉROUGAINE St Lambert

Hugo FRÉMONDIÈRE | Lucie JACQUET

Louise BONNIN | Cécilia PIVETEAU

Caroline MARTIN | Manuella MAILLET

Luce MARY | Estienne PATARD

Edith SUPOT | Manu CHARLIER

Alice SIMIER | Emeline MAILLOT

L'équipe Enfance de St-Aubin-de-Luigné

Nathalie GUILLARME | Restauration St Aubin

Hélène DAVID | Restauration PÉROUGAINE St Aubin

Nathalie BERNARD | Manuella MAILLET

Suzanne BÉRONNE | Lucie FOLLU - Adam

Shela HINDI | Manu LUCAS

Luce MARY

L'équipe Jeunesse

Lise CRÉSTIN | Manuella MAILLET

Estienne PATARD | Manuella MAILLET



Concrétisation du 2^{ème} projet de l'année

Félicitations aux jeunes pour leur investissement qui leur a permis de partir une semaine en bord de mer ! Vivement l'élaboration des prochains projets : un séjour équitation ? un séjour au Park Astérix ? ...

Zoom sur une activité d'été au poil !

En juillet, les jeunes ont participé à une sortie Cani-rando. Cette activité se nomme le MUSHING, elle permet à un chien et à un ado de former un binôme, relié par un harnais, d'effectuer une randonnée. Sportive, agréable et parfois très rigolote, elle a permis aux jeunes de se tourner vers la nature et de se rapprocher de nos amis à quatre pattes.



Pass'jeunes

La commune Val du Layon a recruté un animateur enfance/jeunesse, Etienne, diplômé d'un BPJEPS Activités Physiques pour Tous. Il sera présent toute l'année pour faire vivre le Pass'Jeunes sur la commune. L'été dernier, l'espace jeunesse proposait au Cm2 de se joindre aux 6^e et 5^e lors de certaines activités. Ces animations adaptées ont ravi les futurs ados et leurs familles semblent, elles-aussi, conquises par ce nouveau dispositif. Elles seront désormais proposées à chaque période de vacances scolaires et notamment à celles de la Toussaint.

Les vacances d'automne sont désormais lancées !

De nombreuses activités sont proposées, n'hésitez pas à consulter la plaquette sur le site de la commune www.valdulayon.fr ou sur les réseaux sociaux de l'espace jeunesse : Insta/ FB : Jeunesse Val du Layon

Prochaines ouvertures des accueils de loisirs de Val du Layon

VACANCES DE NOËL 2023

Accueil de loisirs	St-Aubin-de-Luigné	St-Lambert-du-Lattay
	île aux enfants - Place de la Gare	17 rue Pasteur
Du 26 au 29 décembre 2023	FERMÉ	
Du 02 au 05 Janvier 2024	Fermé, accueil sur St Lambert	OUVERT

Det Développement Économique et Touristique

Adjointes : Luce PETITEAU - Jean-Luc KASZYNSKI

Membres de la commission : Fabienne AUDIAU, Sylvie BAQUE, Kôichi COURANT, Guy DEVANNE, Marina ACHARD Marie MARRIE, Jean-Raymond MENARD, Jean-Pierre NOBLET, Fabienne PASQUIER, Sophie ROUSSEAU

L'été, le tourisme dans la commune est fortement corrélé à la fréquentation des campings. En outre, nous avons pu constater que de nombreuses nationalités sont représentées (Allemande, Belge, Espagnole, Italienne, Hollandaise ou membre du Royaume Uni).

Eva et Salomé sont venues en renfort cet été, et même si beaucoup d'actions de progrès restent envisageables, elles ont permis d'assurer un accueil conforme à nos objectifs qualités.

Sandra THOMAS est reconduite dans ses fonctions de gestionnaire des campings municipaux. Nous comptons sur elle pour développer l'accueil touristique à Val du Layon. En cela, elle est soutenue par la municipalité qui lance un important programme de rénovation des chalets au camping de la Coudraye. Nous espérons, l'an prochain, pouvoir poursuivre notre plan de rénovation, de mise aux normes et d'accessibilité PMR des sanitaires.

Toutefois, à part la fréquentation des campings, la commission "Développement Économique et Touristique" a peu d'éléments sur la fréquentation touristique sur notre commune notamment en gîtes. Des investigations plus poussées devraient être conduites sur 2024.

En cette belle saison 2023, le camping de la Coudraye est fier d'accueillir de nouveau les vigneron pour des dégustations programmées les samedis de juillet et août afin de partager un moment convivial avec les campeurs !

Cette année, les campeurs ont été nombreux à être attirés par la randonnée, le vélo, la pêche et surtout par la piscine.

Nous avons accueillis plusieurs centres de loisirs dont les enfants de la commune de Val du Layon, Angers et St-Gemmes-sur-Loire qui sont arrivés avec le sourire et la bonne humeur !

Centrés sur la nature, ils sont venus se ressourcer au camping et profiter de la piscine.

Afin de recevoir nos campeurs dans les meilleures conditions possibles, un nouveau bureau d'accueil a été installé au mois de mai, un local laverie a été mis à disposition avec une nouvelle machine à laver et un sèche-linge : ce service est très apprécié de tous.

Concernant les renforts saisonniers, le camping a recruté Annie, Eva et Salomé afin d'assurer un service de qualité pour les campeurs.

Eva nous parle de son expérience :

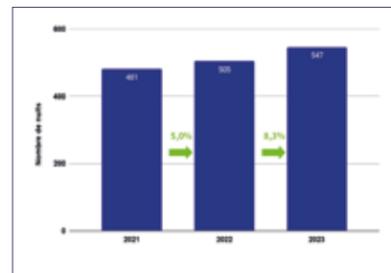


« Habitant la commune, j'ai été ravie de participer au développement touristique des campings de Val du Layon pour la seconde fois. L'été a été bien rempli, les campeurs ont beaucoup apprécié la piscine ainsi que les dégustations avec les vigneron locaux. Ces deux mois ont été une belle expérience humaine du fait des contacts quotidiens avec les campeurs très intéressés par les sites touristiques aux alentours ! »

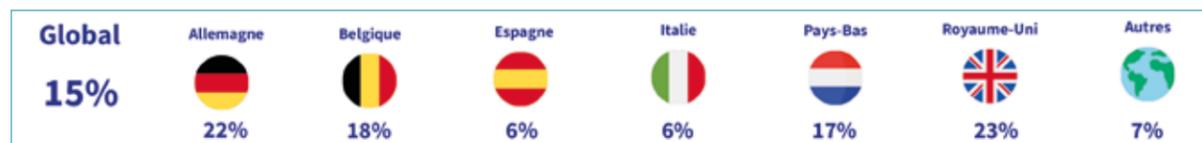
Cet été, les chalets ont été très prisés par des familles avec des enfants. La localisation de St-Lambert-du-Lattay, proche du Musée de la vigne et du vin d'Anjou, du Château de Brissac, de Terra Botanica et du Bioparc de Doué la Fontaine - avec lequel nous sommes désormais en collaboration - constitue un atout indéniable !

Côté St-Aubin-de-Luigné, l'aire de camping-car Park évolue positivement. Le nombre de nuité a augmenté de 8,3 % en deux ans. La population hébergée est hétéroclite et nos voisins Anglais restent majoritaires à venir passer quelques nuits.

Evolution du nombre de nuits au camping-car park



2023 - Fréquentation des campings Val du Layon en nombre de nuité		AVRIL	MAI	JUIN	JUILLET	AOÛT
St-Aubin-de-Luigné	Mobil-homes	30	83	90	45	72
St-Lambert-du-Lattay	Emplacements	19	32	30	91	108
	Mini-chalets	29	137	93	111	129
	Chalets	108	112	88	54	76
	Hors saison chalets	117 (janvier)	111 (février)	123 (mars)		



Parts des étrangers - Camping-car park St Aubin de Luigné



Le nouveau restaurant, Popote&Pompette, également traiteur et caviste, vous accueille du lundi au vendredi midi et le vendredi soir.

Ouverture certains week-ends précisés sur Instagram ou Google (en principe le second week-end du mois).

second week-end du mois).

Ouverture prochaine les mardis soirs pour des soirées conviviales autour d'animations : jeux, ciné-club, musique, etc.

Nous cuisinons des produits locaux et de saison, principalement bio. Vins d'artisans (un peu plus de 300 références) d'ici mais pas seulement à prix caviste avec droit de bouchon sur table.

Menu les midis de semaine à 20€, à la carte comptez une quinzaine d'euros en plus. Les plats changent souvent à l'envie du chef et des produits du marché. Possibilité de privatisation du restaurant et de la cave.

Popote & Pompette
37 rue de la belle Angevine, face aux caves Ogereau
St Lambert du Lattay
Olivier SCHVIRTZ
02 41 54 68 98
popote-pompette@orange.fr

12 ans d'expérience dont 11 années auprès de personnes en situation de handicap.

Je vous accompagne dans les gestes de la vie quotidienne.

Accompagnement selon vos besoins, j'étudie vos demandes.

Rémunération en chèque emploi service.

Secteur Val du Layon

Pour toute demande : sandrinepassedroit@yahoo.com 06.75.25.44.89

Service à la personne Sandrine PASSEDDROIT, 12 ans d'expérience dont 11 années auprès de personnes en situation d'handicap. Accompagnement selon vos besoins, j'étudie vos demandes. Rémunération en chèque-emploi service. Secteur Val du Layon

06 75 25 44 89
sandrinepassedroit@yahoo.com



Rêve d'Orient déménage et s'installe dans un Atelier partagé, avec Jacques Fromont, ostéopathe.

Vous pourrez nous retrouver dans un Lieu de Ressources et de Partage, avec d'autres merveilleuses activités artisanales, artistiques, éducatives, associatives au Clos des Saulaies.

Nous prendrons soin de vous, chacun à mi-temps :

Jacques FROMONT, ostéopathe,

- Lundi matin
- Mardi toute la journée
- Jeudi matin semaine impaire
- Jeudi après-midi
- Vendredi après-midi

Rêve d'Orient, une nouvelle approche des soins de beauté bio & socio-esthétique

- Lundi après-midi
- Mercredi toute la journée
- Jeudi matin semaine paire
- Vendredi matin
- Samedi matin

Je vous propose des soins corporels holistiques et personnalisés, pratiqués uniquement avec la délicatesse du toucher manuel, avec des produits naturels, biologiques, locaux : les cosmétofluides précieux des Douces Angevines. Leurs rituels sont un régal pour tous les sens.

Offrez un voyage au pays du bien-être : des bons cadeaux, pour toutes les occasions, ou tout simplement pour faire plaisir, sont à votre disposition.

Au grand bonheur de vous accueillir, de vous renseigner.

Rêve d'Orient
Marie-Pierre BONDON CORDONIER
<http://www.institut-revedorient.fr>
revedorient.institut@gmail.com
06 03 86 21 33

Jacques FROMONT
www.cabinet-Fromont.com
02 41 74 99 77

1 le Defay,
Association les
Saulaisiennes,
Clos des Saulaies,
St Aubin de Luigné.



Sophie VIGNERON Professeur des écoles et graphoéducatrice.

La graphoéducation s'adresse à toute personne (enfant, ado, adulte) rencontrant des difficultés avec son écriture.

Si votre écriture est peu ou pas lisible, si elle est désordonnée ou lente, si elle est douloureuse, je vous propose de vous accompagner et vous aider afin de (re)trouver une écriture lisible, fluide avec laquelle vous prendrez plaisir à écrire.

Sophie VIGNERON
St Lambert du Lattay, 49750 Val du Layon - 06 23 17 18 45

Vbedda

Voirie Batiment Environnement Développement Durable Assainissement

Adjoints : Gilles DAVY - Yann BOISSEL - Guy DEVANNE

Membres de la commission : Yann THIBAudeau, Sylvie BAQUE, Marie-Dominique BERNARD, Jean-Jacques DERVIEUX, Jean-Luc KASZYNSKI, Marie MARRIE, Frédéric PATARIN, Sébastien VERDIER

Espace partagé de St-Aubin-de-Luigné



En réfection depuis plusieurs mois, les travaux de l'espace jeunesse de Saint-Aubin-de-Luigné sont terminés. Anciennement salle des associations puis salle de classe de l'école René-Guy Cadou, le bâtiment retrouve sa fonction initiale. Principalement occupée par le service jeunesse, cette salle sera aussi un espace dit partagé avec les associations dont, d'ores et déjà le club des aînés et de bridge. Pour optimiser son occupation un planning sera établi avec priorité au service jeunesse.

Pour faire suite à la parution de la loi n° 2021-1104 du 22 août 2021 portant sur la lutte contre le dérèglement climatique et le renforcement de la résilience face à ses effets, loi dite « Climat et Résilience », la commune a réalisé, en lien avec le SIEM (Syndicat mixte d'électricité du Maine-et-Loire) les bilans énergétiques de ses bâtiments. Avec un cout total de 24365,50 €, les travaux effectués sur le bâtiment de l'espace jeunesse ont porté sur :

- La réfection de la toiture
- L'isolation des combles
- Le changement de toutes les ouvertures
- L'aménagement de toilettes pour personnes à mobilités réduites
- Les peintures intérieures



**CITOYENNETÉ ACTIVE
LA MOBILITÉ**

Ateliers publics

**Vendredi 1^{er} décembre
20h
Salle Marylise
St-Lambert-du-Lattay
Ouvert à tous**

Installation d'une chaudière à granulés bois à Saint-Aubin-de-Luigné

Pour remplacer la vieille chaudière à fioul chauffant la Mairie, la bibliothèque et la salle Jean de Pontoise à Saint-Aubin-de-Luigné, le SIEM, en partenariat avec la commune, a procédé à l'installation d'une chaudière à granulés bois.

Celle-ci sera mise en service dans le courant du mois d'octobre. Au préalable, et toujours en accord avec la loi "climat et

résilience" portant sur les économies d'énergie, le plancher des combles de la Mairie a été isolé.

A Saint-Lambert-du-Lattay, après la réalisation des diagnostics énergétiques, une étude de faisabilité est en cours pour la Mairie, l'école Célestin Freinet et le restaurant scolaire.



Côté travaux : la Haie longue et la rue Rabelais



Travaux de la Haie longue

Les travaux ont démarré le 17 juillet 2023. Les revêtements des chemins piétons sont réalisés et les potelets PMR devant les passages piétons sont posés.

L'entreprise DURAND a quitté le chantier le 09 octobre 2023. Toute la signalisation de chantier a été enlevée.

Les plots rétroréfléchissants sont posés, la signalisation est réalisée.

La bande centrale ainsi que les bandes transversales en résine sont également réalisés.

L'entreprise DURAND réinterviendra pour combler la démarcation réalisée par le rabotage dans la traverse du bourg.

Une vérification des joints de bordures sera à effectuer après l'intervention du lot paysage, avec reprise si nécessaire.

La partie prévue au droit de la terrasse du restaurant en massif arbustif sera uniquement engazonnée. Le reste des massifs prévus est maintenu.

Le calepinage des pas japonais devra prévoir de desservir l'entrée de la maison dans l'angle de la rue du pavillon. Les pas japonais sont posés. Il manque une dizaine de pas pour finir du fait de la desserte de la maison. Ils seront posés lors de la prochaine intervention.

Les gazons sont semés et les paillages en place.

Une deuxième intervention sera programmée pour réaliser les plantations lors d'une période adaptée (novembre/décembre). En accord avec les habitants, les pieds de murs seront fleuris et entretenus par les propriétaires, un temps d'échange sera organisé avec un professionnel pour des conseils en choix de plantes et méthodes si besoin.

Travaux rue Rabelais

Les travaux d'aménagement pour la sécurisation de l'entrée de St-Lambert-du-Lattay, route de St-Laurent-de-la-Plaine, sont finalisés, dont en principal le rétrécissement à l'entrée du village. La prochaine étape sera la RD 160, axe Angers - Cholet pour 2024.



Cisv Culture Information Sport & Vie locale

Adjoints : Sylvie CADY (Maire déléguée de St-Aubin-de-Luigné) - Jean-Pierre NOBLET

Membres de la commission : Fabienne AUDIAU, Yann BOISSEL, Franck LANNUZEL, Jean-Raymond MENARD, Frédéric PATARIN, Sophie ROUSSEAU

Retour sur le salon Estival de Peinture



Pascale MAIRE, Sylvie CADY, Sandrine BELLEUT

Réjane VERRON et Yolande GRANDCOLAS ont honoré de leurs œuvres l'espace réservé aux invités d'honneur et 25 artistes professionnels et amateurs ont complété l'exposition. Une grande diversité de talents que les 480 visiteurs ont appréciée.

Le prix de la commune a été attribué à Pascale MAIRE pour son tableau intitulé « Révolte » et celui du public à Véronique PIREAU pour son huile « Nébuleuse » (elle est la fille de Jean Claude PIREAU, instituteur à l'école privée de garçons à St Aubin dans les années 1960)

Layon en Poésie édition 3, un hommage à Molière

La commission Culture de Val du Layon a organisé le dimanche 10 septembre l'édition 3 de Layon en Poésie avec un après-midi consacré à Molière à St-Aubin-de-Luigné. Une centaine de personnes ont assisté, ravies, à une prestation aboutie.

Deux compagnies professionnelles, Chauffe-Brûle et Sol en Scène, ont proposé trois pièces en un acte de Molière mises en scène par trois metteurs en scène différents. Cinq acteurs ont joué avec brio : « La jalousie du barbouillé », « Le sicilien ou l'amour peintre », et « Le mariage forcé »

A travers ces courtes pièces, Molière plaidait pour la jeunesse et le bonheur, mais militait également pour le droit de chacun à disposer de soi-même.

Ces trois pièces ont été précédées d'un lever de rideau présentant la vie de Molière,



avec pour acteurs des élèves de CM des écoles primaires de Val du Layon. Ce projet faisait suite au travail en atelier mené dans le cadre du Printemps des Poètes au mois de mars.

Enfin, à la buvette tenue par l'Amicale laïque, nos cinq acteurs se sont retrouvés pour clôturer par un bord de scène cet après-midi tout en poésie et en dynamisme.



Projets 2024

Côté St-Lambert-du-Lattay, un concert classique, en janvier ou février 2024 sera organisé.

Un spectacle « danse & œnologie » suivi d'une visite insolite dans le cadre de « Villages en Scène » aura lieu le 23 mai 2024 au Musée de la Vigne et du Vin : Cépages Dansants par la compagnie La grive, et les Inaperçus par la C^e Vent vif. Réservation « villages en scène »

La commune et plus particulièrement notre commune déléguée St-Aubin-de-Luigné accueillera la fête des "Villages de charme".

Dans le cadre du projet artistique initié par la communauté de communes Loire Layon Aubance, le "fil artistique", si l'installation est faite, nous inaugurerons l'œuvre monumentale à St-Aubin-de-Luigné, potentiellement en juin, en associant l'inauguration du sentier poétique étendu. Le sentier poétique de St-Aubin-de-Luigné sera complété de cinq panneaux pour fermer la boucle des deux côtés du Layon.

Bien vivre ensemble

L'incivilité du quotidien

Au quotidien, malgré les risques encourus, de nombreuses incivilités sont commises et nuisent au bien vivre ensemble. Parmi les plus courantes, nous pouvons citer :



▷ Le stationnement gênant : durée limitée non respectée, place réservée aux personnes handicapées, double file ou encore stationnement sur des passages piétons ou trottoirs, cet acte est passible d'une amende allant de 35 € pour stationnement gênant à 135 € pour stationnement très gênant, avec possibilité de mettre le véhicule en fourrière.

▷ La nuisance sonore : musique trop forte et comportement bruyant, chien qui aboie de façon intempestive, cyclomoteur débridé (50 % des cyclomoteurs accidentés sont débridés) sont réglementés par un arrêté préfectoral. (ARS-PDL-DT49-SSPE n°2018/29). Pour les nuisances sonores en journée ou la nuit, une amende allant jusqu'à 450€ peut être infligée. Aucun bruit ne doit par sa durée, sa répétition ou son intensité, porter atteinte à la tranquillité du voisinage ou à la santé de l'homme, dans un lieu public ou privé, qu'une personne en soit elle-même à l'origine ou que ce soit du fait d'un tiers, d'une chose dont elle a la garde ou d'un animal placé sous sa responsabilité.

▷ Les travaux d'entretien, de bricolage ou de jardinage réalisés par des particuliers en dehors de tout cadre professionnel et à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore, tels que tondeuses à gazon, pompes d'arrosage à moteur à explosion, tronçonneuses, perceuses, raboteuses ou scies mécaniques (liste non exhaustive) ne peuvent être effectués que :

- les jours ouvrables de 8h30 à 12h00 et de 14h00 à 19h30,
- les samedis de 9h00 à 12h00 et de 15h à 19h00,
- les dimanches et jours fériés de 10h00 à 12h00.

▷ Les déjections canines : lorsque vous promenez votre chien, il est obligatoire de ramasser ses déjections afin de préserver l'espace public, de respecter les agents qui l'entretiennent et les habitants qui l'empruntent au risque d'être redevable d'une amende de 135 €.

▷ Les déchets sauvages :

- Sacs : 60 € / sac : cette redevance comprend le déplacement des agents, la gestion des déchets par la municipalité suivant les services de 3RD'Anjou et la gestion administrative du dossier.

Dans le cas de déchets spécifiques du fait de leurs natures ou quantités qui nécessiteraient l'intervention d'une société spécialisée, ces coûts dédiés seraient répercutés au réel en complément du forfait ci-dessus.

- Vrac 150 euros / 0.5 m3
- Récidive : les tarifs doublés
- Non-respect du règlement de service : containers non rentrés en dehors des jours de collectes, 35 euros / container.

Les containers pourront être déposés sur la voie publique la veille du jour de collecte et devront être ramassés dans les 24h suivants le jour de la collecte

▷ Les dégradations volontaires : elles coûtent à la collectivité puisqu'il faut déposer plainte et remettre en état le bien dégradé.

Le vandalisme est le fait de porter atteinte volontairement aux biens privés ou publics sans motif légitime. Les actes de vandalisme sont punis par la loi en fonction de leurs circonstances, de la nature du bien attaqué et de l'importance des dégâts causés. Si vous êtes victime, vous pouvez porter plainte et demander des dommages-intérêts. S'il n'en résulte que des dommages légers, la peine maximale pour avoir fait un tag ou un graffiti est une amende de 3 750 € et un travail d'intérêt général. Cette dernière peine peut consister en la réparation des dégâts causés sur un équipement public. Un dommage léger est un dommage qui nécessite peu de réparation, avec des dégâts superficiels.

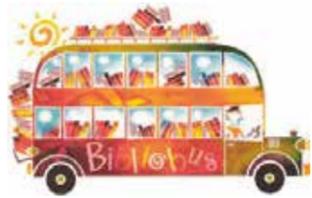
Quelques exemples en image à Val du Layon :



Heureusement, quelques actions de nos jeunes citoyens sont mises en place. Alexis TOUGOURDEAU de St-Lambert-du-Lattay et Diane PIGNARD de Denée, ont pris l'initiative en toute autonomie de ramasser les déchets de la commune. Nous les remercions vivement.



Bibliothèque & Médiathèque



Le bibliobus revient... Des nouveautés en perspective !

Initié par le département du Maine-et-Loire et organisé par le Bibliopôle, le bibliobus sillonne la région d'une commune rurale à l'autre, pour y apporter un grand nombre de nouveautés.

Venez également découvrir la sélection de nouveautés et coups de cœur de fin d'année des bibliothécaires et des bénévoles de vos bibliothèques, en termes de romans de la rentrée littéraire, bandes dessinées, mangas, albums, documentaires, jeux...



Les accueils de classes reprennent à la rentrée dans les bibliothèques de Val du Layon, pour le plus grand plaisir des élèves et des conteur.euse.s !

Retrouvez la soirée jeux organisée par les bibliothèques



Petit rectificatif

Animée par « Histoires de jouer » de Rochefort, votre prochaine soirée jeux aura lieu le **vendredi 8 décembre à 19h30 à la salle Jean de Pontoise**. Entrée gratuite, tout public. Apporter un gâteau, une tarte salée ou sucrée à partager.

NOUVEAU :

La médiathèque de Saint-Lambert-du-Lattay ouvre désormais les mardis de 15h30 à 17h30. Un créneau de plus pour choisir vos livres !

Le site internet du Rézokili change ! Accédez à votre compte muni.e de votre carte d'adhérent, faites des recherches, des réservations ou des prolongations, sur <https://rezokili.c3rb.org/>

BULL' et Petites BULL', les résultats...

Les prix BULL et Petites BULL organisés par le Rézokili se sont terminés le 24 juin. Côté adulte, le résultat est sans appel avec la victoire de "Jours de sable" d'Aimée de Jongh.

Pour les enfants, les votes étaient plus serrés et c'est finalement "Ours" de Ben Queen qui remporte le prix !



Depuis le 1er août, Ludivine GÂCHET-GALLARD vous accueille à la médiathèque de Saint-Lambert-du-Lattay. Elle s'occupera des permanences, des achats, du catalogage des documents, des accueils scolaires... en collaboration avec l'équipe de bénévoles !

Les deux bibliothèques cherchent toujours des bénévoles pour les accompagner dans les différentes missions : équipement des livres, permanences, accueil des classes... 1h par mois ou 3h par semaine, c'est possible ! Rapprochez-vous des bibliothécaires si vous êtes intéressé.e !



... et les nouvelles sélections !

Depuis le 16 septembre, vous pouvez retrouver les 10 BD de la sélection 2023-2024. Vous avez jusqu'au 22 juin 2024 pour les lire avant de choisir votre favorite ! Cette année encore la sélection est éclectique, avec des illustrations et des genres très différents d'une BD à une autre.

BD sélectionnées pour BULL'

- Vague de froid de Jean Cremers
- Furieuse de Geoffroy Monde et Mathieu Burgniat
- L'ombre des pins de Cécile Dupuis et Valérien Guillaume
- Les Pizzlys de Jérémie Moreau
- La couleur des choses de Martin Pancaud
- Nettoyage à sec de Joris Mertens
- Waco Horror de Lisa Lugrin, Clément Xavier et Stéphane Soularue
- Hoka Hey ! de Neyef
- Le printemps de Sakura de Marie Jaffredo
- Le ministre et la Joconde de Bouhris, Bourgeron et Tanquerelle



Le prix petites BULL démarre le 4 novembre

Une sélection de 5 BD est proposée au 9-12 ans avec un questionnaire à remplir pour pouvoir participer au vote et remporter un bon d'achat en librairie fin juin.

La sélection Petites Bull :

- Billie Bang Bang
- La longue marche des dindes
- Voyage de malade
- d'Ambre et de Feu
- La petite chienne et la louve



Horaires d'ouverture des bibliothèques en dernière page du Val Infos

De nouveaux panneaux à l'entrée de nos communes vous accueillent !



INTRAMUROS

INTRAMUROS

N'hésitez pas à télécharger l'application sur votre smartphone via le QR Code ci-contre pour connaître au quotidien toute l'information de la commune Val du Layon : évènements de nos associations et de nos commerces, travaux et autres informations communales.

PARTICIPATION CITOYENNE

(voir ci-dessous)



Signature du dispositif "Participation citoyenne" le 29 août 2023



La commune a signé le dispositif "Participation citoyenne" avec la gendarmerie et la préfecture le 29 août dernier (voir ci-dessous).
Quatre de nos citoyens se sont engagés comme référents pour être les yeux attentifs de Val du Layon. Il relaient leurs observations auprès de la gendarmerie.
Vous pouvez les contacter en toute confiance.

De gauche à droite ci-dessous :

Laurence DALPHINET, lieutenant-colonelle de la compagnie de gendarmerie d'Angers, **Sylvie CADY**, Maire déléguée de St-Aubin-de-Luigné, **Nathalie GIMONET**, sous-préfète du Maine-et-Loire, **Sandrine BELLEUT**, Maire de Val du Layon, **Lydie DENÉCHAUD**, référente, **Jean-Pierre GARANDEL**, référent, **Tanguy LANDAIS**, Colonel commandant le groupement de gendarmerie départementale, **Franck BOURDEAU**, référent, **Jean-Jacques DERVIEUX**, référent, **Rémi PÉZOT**, Maire délégué de St-Lambert-du-Lattay et **Yann BARRACHINA** capitaine et commandant de la communauté de brigade (COB) Brissac Loire Aubance Mûrs-Érigné et Bellevigne-en-Layon.



Ecole publique René Guy Cadou de St-Aubin-de-Luigné

L'Académie avait décidé la fermeture d'une classe arguant que l'effectif d'élèves à la rentrée ne nécessitait plus le maintien de la quatrième classe. Pour ce faire, l'Académie se référait à une règle édictée par le gouvernement, une règle sujette à interprétations.

Ils n'y ont pas touché.

La quatrième classe de l'école communale René Guy Cadou a rouvert sa porte. Il a fallu se battre avec insistance.

Mais il a gagné. « Il », c'est le collectif de parents d'élèves qui a mobilisé toutes les forces : les autres parents, les enseignants, nos maires Sandrine BELLEUT, Sylvie CADY, le DDEN que je suis, Stella DUPONT notre députée, Emmanuel CAPUS le sénateur. Ce sont des heures de réflexions, de recherches d'arguments, d'explications, de réunions, de rencontres avec l'Académie quand elle voulait bien nous recevoir.

Merci pour Saint-Aubin-de-Luigné et pour notre commune de Val du Layon !

L'école communale va continuer à vivre sereinement, pour une année encore, mais....qu'en sera-t-il pour la rentrée 2024 ?

Gaby BUREAU

Remerciements à l'association AE

L'association AE accompagnée d'un certain nombre de bénévoles et soutenue par la commune Val du Layon pour l'achat de matériaux a restauré les croix et les calvaires de St Lambert du Lattay : Ste Foy, La Gauterie, La Potardière, Coin de l'Hyrôme, la Vieillère, le Plessis...

Décapage, maçonnerie, peinture, lasure, ont permis de leur redonner leur éclat d'antan. Un travail de qualité remarquable que nous voulions saluer ! Cette initiative contribue largement à la sauvegarde et l'embellissement de notre petit patrimoine.

Merci à tous ceux qui ont contribué à ces chantiers et merci pour cette participation citoyenne spontanée menée par Marc PASQUIER et Jean-Marc PASQUIER. Nous invitons les Aubinois volontaires à se manifester pour le petit patrimoine de St-Aubin-de-Luigné. Nous sommes convaincus que les spécialistes de St-Lambert-du-Lattay se rendront disponibles pour conseiller.



Vaccination GRIPPE 2023

Comme les années précédentes, Le Cabinet Infirmier de St Lambert du Lattay propose des permanences pour vous faire vacciner contre la grippe saisonnière.

- Le mercredi 18 octobre
- Le mercredi 25 octobre
- Le mercredi 8 novembre de 10h30 à 12h00,
- Le vendredi 3 novembre
- Le vendredi 10 novembre
- Le vendredi 17 novembre de 17h30 à 18h45.



Munissez-vous de votre bon de vaccination que vous avez reçu de votre caisse de sécurité sociale, de votre carte vitale et de votre vaccin. Si vous ne faites pas parti des patients bénéficiant de la prise en charge, vous pouvez tout de même vous procurer le vaccin en pharmacie et vous présenter à la permanence.

Si vous ne pouvez pas vous déplacer, la vaccination reste possible sur rendez-vous à domicile ou au cabinet en nous contactant. Les Infirmiers(ères)

Anne GOURDON – Rémi PÉZOT - Jennifer THOMAS
4 rue de la Treille – St Lambert du Lattay – VAL DU LAYON
02 41 78 32 53 ou 06 78 82 45 87

Maisons fissurées : retrait - gonflement des argiles

Nos communes se situent dans une zone au sol argileux, l'alternance de périodes de sécheresses et de pluies peut entraîner des fissures des maisons.

Si vous êtes concernés, prenez des photos datées et signaler à la mairie les fissures résultant des intempéries ou de la sécheresse puis faire une déclaration de sinistre habitation à votre assureur via un courrier recommandé (déclaration à faire en début d'année suivant l'année du sinistre). En adressant une lettre à la mairie, cela permettra au maire de déclencher une procédure de constatation de l'état de catastrophe naturelle.



Malo LAHAYE, Vice champion du monde d'icosathlon

Aubinois et vice-champion du monde ! Le 8 juillet dernier, Malo Lahaye est devenu vice-champion du monde espoir d'athlétisme à Turnhout, en Belgique. Sa discipline : l'icosathlon. Comme lui, elle gagne à être connue.

Comme beaucoup d'épreuves « ultra », l'icosathlon repousse toujours plus loin les limites du corps humain. Là où le décathlon se limite à 10 épreuves, l'icosathlon ne choisit pas et cumule 20 épreuves. Cent mètres, 200 m, javelot, saut à la perche, longueur, haies, triple saut, 1500 m, 10 000 m... tout y est. Et comme si ce n'était pas encore assez, tout doit être bouclé en deux jours de compétition seulement !

Bilan du week-end : pour sa première participation, l'étudiant en 3ème année de kiné à Laval, rafle la médaille d'argent, avec 9681 points. A 81 points seulement du champion du monde de la discipline.

Malo LAHAYE, qui n'a jamais réalisé « que » des décathlons a opté pour une stratégie de long terme : tenir le plus longtemps possible dans la compétition et ne tirer qu'ensuite son épingle du jeu. « Je savais que cela allait être dur mais pas à ce point. J'ai vraiment pris sur moi pour le finir. C'était mon objectif : finir la compétition sans me blesser », analyse celui qui a débuté à 5 ans ses premiers tours de piste au COS athlétisme de Chalonnes sur Loire avec Guy COCHARD.

Désormais licencié du club de St Berthevin, le néo-mayennais souligne ce qu'il doit à l'excellent esprit d'équipe dans et autour du stade.

"L'ambiance était extraordinaire entre tous les athlètes des différents pays : tout le monde s'encourageait, c'était génial !"

Sans compter les encouragements de toute une famille qui s'était partagé le travail : ses parents et sa sœur avaient fait le voyage depuis Saint-Aubin-de-Luigné, ses quatre grands-parents et son frère aîné, à distance, sur les réseaux sociaux.

Ce goût d'olympisme originel, Malo souhaite désormais le partager. Avec Hugo SISTERNES, vice-champion du monde en catégorie senior, ils souhaitent organiser un icosathlon « découverte », ouvert à tous, en 2024, année des Jeux ! Avec pour objectif de faire connaître leur discipline d'ultra épreuves combinées et de cultiver cet esprit positif et fraternel. Saint-Aubinois, vice-champion du monde et partageur !



Bientôt 16 ans, pensez au recensement !

Tout jeune Français dès 16 ans doit se faire recenser pour être convoqué à la Journée défense et citoyenneté (JDC). À l'issue de cette journée, il reçoit une attestation lui permettant notamment de s'inscrire aux examens et concours de l'État (permis de conduire, baccalauréat, etc.).

Belle Ile en mer : le 15 juin fût pour nous une journée découverte avec un décor de carte postale : maisons agrémentées de peinture sur les façades de couleurs différentes, île sauvage, rochers de schiste, de quartz, enfin l'incontournable port de Sauzon dans les pas de Sarah BERNHARDT.



Voyage du 15 juin à Belle île en mer

Cerî de l'amitiè

Nous remercions les personnes qui nous sont fidèles et aussi celles qui se sont jointes à nous de Beupréau, St Pierre Montlimart etc.

Quelques dates et horaires à retenir :

- ☞ Jeudi 19 octobre : goûter inscription le 4 octobre
- ☞ Jeudi 2 novembre, changement d'horaires, rendez-vous de 14h à 17h30
- ☞ Jeudi 16 novembre : repas du club, inscription le 31 octobre
- ☞ Jeudi 14 décembre : bûche de Noël, inscription le 6 décembre

Les Saulaisiennes

L'association « Les Saulaisiennes » est un collectif qui a pour objectif de faire vivre un espace de partage et de convivialité. Le cadre repose sur les valeurs suivantes : respect, solidarité, sobriété, engagement environnemental et local.

Le modèle est participatif : les adhérents volontaires sont acteurs du lieu et contribuent à le faire vivre. Les Saulaisiennes ont réhabilité un site abandonné : « le clos des Saulaies », dont les nombreux locaux permettent d'y faire cohabiter différentes activités (professionnelles, éducatives, associatives, etc.). Celles-ci s'articulent autour d'une grande salle commune : lieu de rencontre, d'animations, de fêtes, de repas, de réunions, de débats, de partages et de loisirs.



Les membres de l'association "les Saulaisiennes"



Vue de haut : le Clos des Saulaies

Dans l'idée de s'intégrer dans la vie communale, et d'ouvrir des perspectives aux projets locaux, des permanences sont organisées tous les vendredis soir, de 18h à 20h, afin de permettre à toutes personnes intéressées de venir passer des temps d'échanges et de rencontres avec les acteurs du lieu.

Actualités passées et futures : début août et pour la troisième année consécutive, le Clos des Saulaies a coorganisé et accueilli pendant une journée le festival Low Tech : « L'ouvre-Boîtes ». Festival qui met en avant les « basses technologies ».

Le 15 octobre a eu lieu une journée porte-ouverte durant laquelle se sont organisées des rencontres avec les acteurs du lieux (adhérents, professionnels, etc...), des animations, et un mini-concert pour clôturer la journée.

Autre date importante, le **marché de Noël** se déroulera au clos des Saulaies le **dimanche 10 décembre** de 11h à 17h. Restauration et bar sur place.

Clos des Saulaies - Association « Les Saulaisiennes »
1 Le Defay, Saint Aubin de Luigné 49190 Val du Layon

Contact : closdessaulaies@ecmail.fr
☎ 06 32 34 25 24 ou 06 27 24 13 35.

3 L



L'Association des 3L (Liens Loisirs Layon), vous souhaite une rentrée riche de projets, de partages et de découvertes. Nos activités ont repris en septembre pour notre plus grand bonheur. Retrouvez ci-dessous tous nos ateliers et nos intervenants.

• Atelier "Couture" - Mme Catherine CASADAVANT
☎ 06 82 48 97 21
🕒 Reprise début octobre

• Atelier "Chorale amis chemin" - Mme Sylvie JOSSE
☎ 06 20 86 07 19
🕒 Reprise les mardis à partir du 19 septembre 19h30 – 21h30
📍 salle de musique Bibliothèque de St Lambert

• Atelier "floral" - Mme Marie-Claude BODIN
☎ 06 15 10 76 71
🕒 Reprise le jeudi 14 septembre 20h00 - Un atelier par mois
📍 Maison du Vin St Lambert

• ATELIER "Tricot" - Mme Marie-Annic POURCHER
☎ 06 89 10 82 40
🕒 Reprise les mercredis à partir du 20 septembre 20h30
📍 Bibliothèque de St Lambert

• Atelier "Lecture à haute voix" - M. François JOSSE
☎ 06 29 11 22 87
🕒 Reprise les mercredis à partir du 4 octobre à 19h30
📍 le lieu vous sera précisé prochainement.

D'autres ateliers sont en cours de création. N'hésitez pas à consulter notre site internet : www.3liensloisirsLAYON.fr

A la joie de vous retrouver. Nous vous espérons nombreux, curieux de découvrir notre association et les activités proposées.

Le Bureau



Amicale laïque



Vive la rentrée !

Après une fête de la musique conviviale, festive et très appréciée des Aubinois et Layonvalois, l'Amicale a fait sa rentrée avec la mise en place de la buvette pour Layon en poésie le 10 septembre.

Les restos à la maison ont également repris le 29 septembre. Le prochain aura lieu fin novembre, surveillez bien vos boîtes aux lettres ainsi que vos boîtes mail !

Le **18 novembre prochain**, venez nous retrouver lors de la 2^{ème} édition de la « Soirée dégustation de bières d'ici et d'ailleurs ». Entre 17h30 et 21h, vous aurez l'occasion de découvrir ou de redécouvrir les bières artisanales et locales de la Sterne et Mousse de Rochefort sur Loire, de La Gloutte de Chauffonds sur Layon, de La Papposilène de Saint Georges sur Loire, de la Commanderie de l'Erablière de Chemillé... Le V&B de Chemillé sera également des nôtres avec des bières artisanales du monde !

Enfin, Coupe du monde de rugby oblige, l'Amicale proposera aux Layonvalois une diffusion des matchs à la salle de l'Amicale à partir des quarts de finale.

D'autres événements se préparent pour fin 2023 début 2024, une nouvelle année bien remplie en perspective !

Pour nous rejoindre, dans le bureau, en tant que bénévole actif ou ponctuel, n'hésitez pas ! Contactez-nous sur alstaubin@gmail.com.

Amicalement, les membres du bureau.

Les amis du Layon

Layon ... « C'est un trou de verdure où chante une rivière »

Avant d'écrire son poème en octobre 1870, Arthur Rimbaud a certainement dû passer par notre hameau de Layon.

Mais en ce dimanche 23 juillet 2023, si le décor de ce poème est le même, les personnages ne le sont pas. Les dormeurs du val sont bien éveillés et la rivière n'est plus la seule à chanter. Le vin, lui aussi, chante dans les verres et instille

(avec modération, bien sûr) le coeur des quatre-vingt-quatre convives attablés autour du cochon grésillant sur sa broche.

Comme tous les ans, c'est la fête.

Au programme, le repas, bien sûr qui s'éternise jusque dans la soirée, les intronisations de la Confrérie des Amis de Layon, créée en l'an 2000. Cette année, nous avons voulu honorer le président de l'association élu depuis 34 ans, Claude Jarry et son épouse Christine, et les promouvoir au grade de Commandeurs des Amis de Layon.

Puis se sont succédé pêche à la ligne de paquets cadeaux pour les petits, jeux de palets sur la route et pétanque pour les grands, belote ...

Oublié, le covid. Un ciel clément, une chaleur douce et un soleil qui ne s'est pas couché dans les nuées mais à l'horizon et bien tard, emportant avec lui les souvenirs de la quarante-quatrième fête du village de Layon.

Gaby BUREAU



Les amis du Layon



Tarifs location de la salle de l'Amicale, rue de la gare à Saint Aubin de Luigné				
DÉSIGNATION	Année 2023			COMMENTAIRE
	Hab VDL	Hors commune	Amicaliste	
LOCATION				
Location WE - hors chauffage	320 €	420 €	200 €	
Location 1j. Sup. WE - hors chauffage	80 €			
Location 1j Samedi ou Dimanche ou Jour férié jusqu'à 20h max.	200 €	250 €	100 €	Remise la veille et rendue le soir
Réunion en semaine (vin d'honneur, sépulture, etc...)	120 € + 30 € (chauffage si besoin)			
Chauffage - plus-value	35 €			Intégré du 1 ^{er} novembre au 31 mars
Nouvel An - chauffage inclus	600 €			
Association Semaine(s) et/ou WE	proposition sur demande			
GARANTIES				
Caution détérioration	500 €			Applicable si installation sonomètre et enregistrement excès de db
Caution nuisance sonore				
Forfait ménage	95 €			
Acompte	100 €	150 €	100 €	



Fête de la musique 2023

École Freinet

Nous avons accueilli nos 138 élèves sous un chaud soleil. Bienvenue à notre nouvelle collègue Vanessa DELESTRE qui rejoint notre équipe éducative en prenant en charge les CE1/CE2.

En ce qui concerne les autres classes, nous sommes restés fidèles à nos choix pédagogiques de mélanger les groupes d'âge. Ainsi, cette année, deux classes maternelles constituées chacune de petites, moyennes et grandes sections travailleront ensemble avec toujours Karine BOUVET, Virginie CHOLLET en tant qu'enseignantes assistées de Marina CHARRIER et Edith SUPIOT en tant qu'ATSEM. Deux AESH (Véronique DILE et Louise CHAPERON) assistent des enfants en situation de handicap.

Pas de changement dans le reste de l'équipe : Elisabeth TIJOU en CP/CE1, Aline VIEL en CE2 et Frédéric TIJOU avec les CM1/CM2 restent fidèles au poste. Claire CHENNEBAULT est toujours fidèle au poste en tant que complément de direction.



demeurent. En outre, les trois enfants élus par leurs pairs assisteront aux trois conseils d'école. Former des citoyens autonomes et responsables est un de nos objectifs inscrits à notre projet d'école.

Loin d'être figée, aux antipodes d'une méthode « clé en main », cette façon d'enseigner propose aussi aux enfants d'être le plus possible acteurs de leurs apprentissages.

Les conseils dans chaque classe, les délégués d'enfants pour le conseil d'école, les projets personnels sont autant d'outils pour développer une véritable citoyenneté. « Plaisir d'enseigner, plaisir d'apprendre » tel pourrait être aussi un objectif de toute l'équipe.

Nous ne pouvons pas imaginer une année scolaire sans correspondants ! Support d'activités de lecture, d'écriture et de recherche pédagogiquement riches et motivantes, cette correspondance avec d'autres classes est un pilier de notre travail quotidien. Tous les enfants ont donc démarré des échanges avec une autre école de la région. Des rencontres ont d'ores et déjà eu lieu et se poursuivront tout au long de l'année...

Spectacles, projets divers, sorties culturelles agrémenteront notre année scolaire. En fin d'année, les CM participeront à une classe de découverte autogérée dans les Pyrénées qu'ils auront préparée toute l'année. Elaboration des menus, confection des repas, vaisselle, activités, ...tout sera mis en place et géré collectivement.

Toutes ces sorties ne seraient pas possibles sans notre dynamique Association de Parents qui se démène sans compter

son temps pour organiser des manifestations conviviales et permettant de financer les projets.

Nous vous donnons rendez-vous dès à présent pour notre fête d'école le **Samedi 29 Juin 2024** au parc de l'Enclos qui viendra clôturer cette année scolaire.

École St Joseph, St Lambert

En ce jour de rentrée, le bruit des travaux de rénovation de notre école ayant raisonné tout l'été a laissé place aux cris des enfants heureux de se retrouver ou de se découvrir. C'est sous un soleil radieux que les 152 élèves de l'école ont été accueillis dans les 7 classes de l'école St Joseph.

Thème d'année

Pour la deuxième année consécutive, l'année sera placée sous le signe des arts. « Les arts s'emmêlent », et c'est très bien comme cela !

L'an dernier, trois grands thèmes ont abouti à des projets variés. En début d'année, la musique a permis aux élèves d'unir leur voix lors du concert de Noël. Par la suite, un travail autour du détournement de photographies et la création de films en slow motion ont illustré les arts de l'image. Enfin, la danse a trouvé sa place lors de notre kermesse, toujours très appréciée des habitants de St Lambert. Cette année, nos jeunes artistes découvriront le théâtre, les arts visuels et l'art circassien. Et bien sûr, actualité oblige, les JO seront également mis à l'honneur : un artiste sain dans un corps sain !

La pédagogie St Jo'

Les enseignants de l'école continueront également à développer leur créativité en proposant aux enfants des approches pédagogiques variées :

- Dans les classes maternelles, chaque élève développera ses talents à son rythme, grâce à des étoiles de réussite validées par des ateliers de manipulation d'inspiration Montessori. Ces ateliers permettent de balayer l'intégralité des compétences de cycle 1 sans être limité par une norme de « classe », en allant crescendo dans la difficulté : l'enfant avance à son rythme tout au long de sa scolarité maternelle. Le travail de gestion des émotions, les semaines artistiques, l'école du dehors, le travail autour d'albums et l'intégration des Intelligences Multiples restent également présents.
- Dans ces classes primaires, l'élève aura l'embarras du choix. La classe flexible permet à chaque enfant d'écouter ses besoins physiologiques (droit aux déplacements, choix des assises, des espaces...) et scolaires (choix d'activités sur les temps autonomes, possibilité de rejoindre un groupe d'élèves d'une autre classe d'âge...). Si l'objectif final est le même, les moyens d'y parvenir seront différents, selon les besoins et le rythme de chacun. Activités et évaluations différenciées, outils d'aide par la manipulation, utilisation de l'outil numérique, les possibilités sont nombreuses ! A St Jo, on reste persuadé que les itinéraires sont multiples, et que s'il n'est pas prouvé qu'ils mènent tous à Rome, ils mènent au moins à la réussite de tous et au développement de l'estime de soi.



Détournement de photos en "trompe l'oeil"

Et bien sûr, l'équipe continuera à avancer sur le nouveau projet pédagogique avec 3 axes :

- « L'autonomie ». Parce qu'elle est indispensable pour se projeter dans l'avenir, le développement d'activités favorisant l'autonomie est au cœur des projets: travail autour de centres d'autonomie en lien avec l'enseignement flexible, évaluations sous forme de ceintures de compétences... Faire un choix, c'est grandir ! La mise en place d'une échelle d'autonomie commune de la PS au CM2 permettra à chaque élève de se voir grimper les échelons tout au long de sa scolarité, en visualisant concrètement ce que l'on attend de lui.
- « L'école du dehors ». Parce que lever les yeux sur notre environnement proche est déjà une aventure, les enseignements divers en extérieur, déjà présents, deviendront de plus en plus réguliers. Rituels, séances, recherches, la richesse de notre patrimoine pousse les murs hors de la classe. Aujourd'hui, les classes de maternelle se rendent dans le parc Ludovic Piard tous les 15 jours pour observer la nature, travailler le lexique, les couleurs... Tandis qu'en primaire, rien ne vaut un temps de « Chut ! Je lis » dans les branches rassurantes d'un bel arbre.
- « Le portfolio ». Parce qu'un élève n'est pas qu'un être apprenant, la mise en place d'un portfolio, outil centré sur l'enfant en tant qu'individu unique en constante évolution, lui permettra d'avoir une trace de qui il fut, qui il est, et qui il aimerait devenir, de la Petite section au CM2. Un outil que l'équipe se charge de créer cette année, en lien avec un travail sur les émotions et la communication non violente déjà amorcés.

Si vous souhaitez un éclairage sur l'école, Alexandre Cuvelier, chef d'établissement, se fera un plaisir de vous accompagner dès maintenant. N'hésitez pas à nous contacter au 02 41 78 37 40 ou via le site <https://www.stlambertdulattay-stjoseph.fr/>



Sortie nature, classe d'Aline

Nous essayons de rester fidèle aux valeurs de la pédagogie Freinet, basée sur l'entraide, l'expression des enfants, la personnalisation du travail et l'apprentissage de la démocratie. Pour cela, les institutions de l'école telles que le conseil d'enfants dans chaque classe, les ateliers d'arts inter-âges du mardi sont des exemples de pratiques pédagogiques qui



Fête de l'école Freinet, départ des CM2



Forum de début d'année, présentation des nouvelles têtes

École René Guy Cadou



Pour la rentrée 2023-2024, l'équipe pédagogique de l'école René Guy Cadou se compose de 5 enseignantes, 1 ATSEM, 1 AESH et un service civique (pas encore recruté en septembre 2023).

Les 78 élèves inscrits à la rentrée 2023 sont répartis dans 4 classes :

- TPS-PS-MS avec Gwenn TANGUY et Ludivine ROUX (ATSEM)
- GS-CP avec Lucie VIGNON
- CE1-CE2 avec Margaux ROUSTIER (directrice, déchargée les lundis) et Constance NORI (les lundis)
- CM1-CM2 avec Cécile ALLIGAND et Oriane LEBEAUPIN (AESH)

Cette année, certaines classes vont pratiquer « l'école dehors », des projets de correspondance, des rencontres sportives en lien avec les Jeux Olympiques et les 4 classes vont partager une thématique commune autour du JARDIN et de l'environnement. Comme l'année passée, les élèves fréquenteront la bibliothèque de St Aubin tous les mois, participeront au Prix Littéraire de la Citoyenneté, se réuniront pour la chorale de l'école et des conseils d'enfants auront lieu tous les 15 jours.

Les enseignantes ont à cœur de développer l'autonomie des élèves et le vivre-ensemble à travers l'ensemble des projets qu'ils soient tournés vers la nature, la citoyenneté, les arts ou la solidarité/coopération.

Les élèves ont mené une opération de collecte de déchets aux abords de l'école le 22 septembre dernier afin de les sensibiliser aux gestes écocitoyens.

Info inscriptions : Si votre enfant est né en 2021 et que vous souhaitez l'inscrire à l'école pour une rentrée en janvier 2024 ou en septembre 2024, vous pouvez déjà prendre contact avec la directrice par mail : ce.0490663e@gmail.com ou par téléphone au 0241783303 pour organiser un premier temps de rencontre.



Souvenir de la classe découverte à Sillé-le-Guillaume en mars 2023

École St Joseph, St Aubin



Rétrospective de l'année 2022-2023.

Après une année passée à remonter le temps (2021-2022), les élèves de l'école Saint Joseph ont continué à voyager, sur le thème du Voyage autour du Monde. Au rythme d'un continent par période, les élèves ont découvert les cultures de différents pays.

Nous retiendrons de cette année : une exposition d'objets du quotidien burkinabé, la rencontre de deux mexicaines, la fête du nouvel an chinois, une visio France-Indonésie, sans oublier bien sûr une classe découverte en anglais (à Quiberon) pour les plus grands et une journée galerie sonore/patinoire pour les plus jeunes.

Tout cela ne serait possible sans l'implication et l'adhésion forte des familles dans les différents projets de l'école. Merci !

L'année 2022-2023, c'était aussi... l'inauguration de la classe maternelle rénovée, les ateliers cuisine pour fêter les anniversaires, les échanges inter-classes, des temps forts pastoraux (célébration de rentrée et intronisation de la statue de Saint Joseph, temps de l'Avent, 2^{ème} édition du Bol de riz), le Carnaval à l'école, la sortie inédite du Bonjournal et la Kermesse de fin d'année au cours de laquelle Tintin nous a emmenés en voyage...



Bol de riz

Enfin, grâce aux nombreux partenaires locaux, les plus grands ont également vécu de beaux projets « décrochés » : le projet Cantine, l'animation avec la Maison de la Nature et du Layon, la projection cinématographique Ciné-école, l'intervention d'écriture poétique.

Un grand merci à toutes les personnes initiatrices de ces projets qui participent à l'épanouissement de nos élèves.



Sortie vélos

Année 2023-2024

Après avoir dit au revoir et surtout un immense MERCI à Clément EVEILLARD pour ses 4 années passées avec nous, nous avons accueilli à la rentrée Clémentine FAVRE, présente en classe de CE2-CM. En classe de PS/MS/GS, nous retrouvons Marion GRÉSIL, aidée de Pierrette BARAULT et en classe de CP/CE1, Clothilde GUÉRIN, qui a également la charge de la direction de l'école.

Cette année, l'école Saint Joseph s'interroge : Quelles langues parles-tu ?

En lien avec notre projet pédagogique visant à développer l'expression orale et écrite des élèves, et toujours avec l'idée de cultiver l'ouverture à l'Internationale et à la Fraternité, nous allons nous interroger sur les différents langages que nous utilisons.

Vaste thématique pour une année qui promet encore d'être riche en découvertes.



Lecture des grands aux petits



Classe découvertes

Si vous souhaitez en apprendre davantage sur l'école Saint Joseph, n'hésitez pas à nous contacter :

☎ 02 41 78 39 99
✉ staubindelaigne.stjoseph@ec49.fr

Vous pouvez également visiter notre site internet qui s'enrichit au fil des événements :

<http://ecole-stjoseph-staubin.com/>

Ape École Freinet

Ça y est ! C'est reparti pour une nouvelle année scolaire à l'école Célestin Freinet. L'Assemblée Générale a eu lieu le mardi 3 octobre à 18h30 à l'école ; elle avait pour but de présenter cette nouvelle année. Elle a été suivie du partage d'un apéritif tous ensemble pour échanger avec les familles.

Nous allons essayer de proposer une vente à chaque période. Les bénéfices de ces ventes sont importants pour l'école afin de financer les activités scolaires des enfants, du matériel... Cette année sera d'ailleurs marquée par un voyage scolaire pour la classe des CM1-CM2.

La première manifestation de cette année

est organisée le dimanche 15 octobre. Nous invitons les familles à se retrouver pour une balade matinale autour de St Lambert. Deux randonnées sont proposées : une petite afin de permettre aux plus petits dans leur poussette de participer et une grande qui s'éloigne un peu plus de l'école pour aller arpenter les chemins aux alentours. Nous partagerons ensuite un moment tous ensemble dans la cour de l'école autour d'un verre, de quelques petites choses à grignoter et de jeux pour les enfants.

Le goûter de Noël, avec la visite du Père Noël, aura lieu le vendredi 15 décembre. Petits et grands se retrouveront après l'école, dans la cour, pour partager la soirée autour de gaufres liégeoises, crêpes, bonbons, vin chaud... L'organisation d'un marché de Noël accessible à tous est en cours de réflexion.

Après le succès de l'année dernière et votre présence très nombreuse à notre journée "Structures gonflables" nous allons bien sûr la réitérer. Elle aura lieu le **dimanche 25 février 2024** à la salle des sports de St Lambert. Nous espérons que ça sera à nouveau un grand moment de rigolade et de plaisir en famille et entre copains pour les enfants et les adultes. N'hésitez pas à venir y faire un tour!

L'année scolaire se clôturera par la fête de l'école fin juin. Comme habituellement ça sera un moment très attendu par les enfants.

Entre temps, différents projets sont à l'étude (marché de Noël, tournoi de pétanque, bourse aux vêtements et/ou jouets,...). A voir ce que nous arriverons à concrétiser au cours de l'année...

Au plaisir de se retrouver pour passer de bons moments de convivialité tous ensemble.

L'équipe de l'APE



Apel St Joseph St Aubin

Nous avons débuté l'année par un moment convivial lors de la rentrée. Un café d'accueil a été servi, de nombreux parents étaient présents. Merci à eux !



Pour ce premier semestre, plusieurs temps forts nous attendent :

Dimanche 29 octobre, la randonnée des vigneron se déroulera, en collaboration avec le cercle Saint Louis.

Courant octobre, la vente de gâteaux Bijou sera proposée, puis les ventes de Noël au mois de novembre avec nos différents collaborateurs locaux.

Nous clôturerons cette période avec l'arbre de Noël qui aura lieu le 9 décembre. Un temps fort et de partage où les enfants nous dévoileront un beau spectacle.

Piccolo

Après une sortie pour les « grands de Piccolo », au parc de l'étang à Brissac Quincé fin juin, un dernier temps fort a eu lieu avec les parents et les enfants au parc du Hutreau de St Gemmes sur Loire avec balade contée et pique-nique. Cela a permis de clôturer l'année scolaire sur un temps festif et convivial.



Après une pause estivale, Piccolo a réouvert ses portes le mardi 29 août !!

Les grands sont partis vers d'autres aventures sur le sentier de l'école tandis que les autres ont repris le chemin de Piccolo, où ils ont retrouvé Hélène, Vanessa, Anaëlle et Héloïse !

Une reprise en douceur pour réapprendre à se connaître, redécouvrir les lieux, les « copains » ... avant de redémarrer les échanges avec l'Ehpad de St-Lambert-du-Lattay, les sorties (bibliothèque...) ou encore les temps forts (espace motricité, spectacle de Noël...)

Pour information, la halte-garderie Piccolo accueille les enfants de 2 mois et demi à 4 ans de manière occasionnelle soit 16 heures maximum par semaine. Elle est ouverte du lundi au vendredi de 9h à 17h. C'est une structure parentale, un lieu de rencontre et d'échanges où les parents, en complémentarité de l'équipe professionnelle, font vivre Piccolo grâce à leur investissement dans l'association, à leur présence sur des temps de permanence ou encore lors de sortie.

Toute l'équipe de Piccolo

Ape René Guy Cadou

C'est reparti pour une nouvelle année de manifestations et d'opérations pour l'association de parents d'élèves de l'école René Guy Cadou.

L'objectif est de pouvoir financer l'achat de matériel pédagogique mais également les sorties scolaires en mettant en place des actions et des ventes diverses.

C'est également l'occasion de partager des moments conviviaux pour les familles avec l'organisation d'un **marché de Noël, le 8 décembre 2023** et d'une fête de l'école, le 29 juin 2024.

En effet, l'APE souhaite aussi garder ses moments où les familles peuvent se rencontrer, prendre le temps d'échanger et d'apprendre à se connaître et pour les enfants se créer des souvenirs de moments festifs partagés ensemble.

Les réunions ont lieu une fois tous les deux mois ou selon les actions en cours. Certains parents sont présents seulement pour une action dans l'année et d'autres un peu plus souvent. L'idée est que chacun y trouve sa place.

De fait, chaque parent qui a un enfant à l'école est membre de l'APE.



N'hésitez pas à nous contacter si vous souhaitez recevoir des informations, les comptes rendus des réunions ou venir voir comment se déroule une de nos réunions.

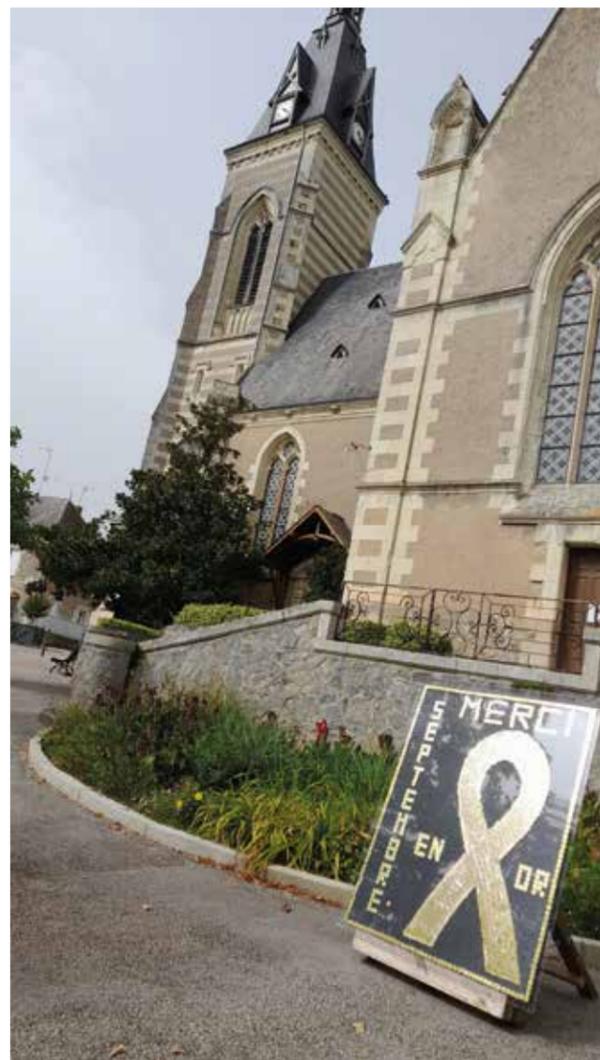
apessaintaubindelaigne@gmail.com



1^{er} juillet 2023, fête de l'école René Guy Cadou

Des ballons pour grandir

Tous ensemble pendant septembre en or



Retour sur Septembre en Or. "Septembre en Or" est le mois de mobilisation internationale dédié à la lutte contre les cancers de l'Enfant. Pendant ce mois de septembre, nous avons participé à plusieurs événements et organisé notre troisième manifestation.

Cette année, tout le monde se mobilise pour Septembre en Or. Vous avez peut-être aperçu notre panneau Septembre en Or (notre défi de l'année dernière), placé sur la place de l'église de St-Aubin-de-Luigné. Nous remercions la mairie pour cette très belle initiative.

Nous avons proposé aux commerçants des villes environnantes (Val du Layon, Rochefort, Denée, Chalonnes sur Loire) de réaliser des "Vitrines en Or" pendant le mois de septembre. Plus de 40 commerces ont répondu à notre proposition, en décorant leurs vitrines avec un kit que nous leur avons fourni (ballons dorés, ruban or) et en mettant à disposition de leurs clients une cagnotte et des fiches expliquant notre démarche.

Nous renouvelerons cette animation l'année prochaine, pour faire en sorte que Septembre en Or soit connu et reconnu.

Le 17 septembre 2023, nous avons organisé notre 3^{ème} fête des ballons à l'espace Layon de St-Aubin-de-Luigné sur le thème des jeux Olympiques. Les enfants ont pu s'initier au judo, à la danse hip-hop.

Côté amusement, les familles (y compris les parents) ont pu jouer à des jeux d'arcades vintage, à des jeux en bois ; sans oublier les structures gonflables pour les petits. Le public a également apprécié les gâteaux des petits croquants et l'ambiance "bon enfant" de l'après-midi.

Le dernier trimestre 2023 est pour nous le moment de se projeter et de commencer à envisager les financements que nous allons mettre en œuvre l'année prochaine.

Merci à tous nos partenaires, adhérents bénévoles qui nous permettent de faire avancer la recherche et d'améliorer le confort des familles d'enfants malades.

Pour nous rejoindre, demandez votre bulletin d'adhésion 2023 par mail :

✉ des_ballons_pour_grandir@gmail.com
10 € pour l'année et par famille, ou adhérer directement en ligne (le lien est sur notre page Facebook).

Président : Mickaël Gaudicheau
Contact : Eric Chauviat
Tél: 06.87.70.81.45



Maison de la nature

Notre association, Maison de la Nature du Layon, organise son Assemblée Générale le 1^{er} décembre prochain à 20h30.

Cette assemblée générale se déroulera dans la salle de la Maison du Vin, à proximité du Musée de la Vigne et du Vin (place des Vignerons) à St Lambert du Lattay.

Vous êtes cordialement invité(e)s à venir découvrir et échanger au sujet de nos diverses animations. Deux ont déjà eu lieu :

- la balade du dimanche 1^{er} octobre, "A la découverte des vertus des plantes sauvages d'automne et de leurs racines" suivie de la confection d'un baume,
- le "troc boutures" du dimanche 15 octobre qui s'est déroulé à St Aubin de Luigné,

Nous vous informons que le Club Nature (qui s'adresse aux enfants de 7 à 10 ans), a redémarré le 16 septembre. La plaquette vous informe des dates pour l'année 2023-2024. Il est toujours possible de s'inscrire.

Par ailleurs, Thibaut CARON, au cours de l'année scolaire 2022-2023, est intervenu dans les écoles de la commune de Val du Layon. Des animations ont eu lieu également dans le cadre de l' A.L.S.H. ainsi qu'auprès des M.A.M.

Ces animations reprennent au cours de cette année 2023-2024.

Le vendredi 1^{er} décembre à 20h30, nous échangerons plus longuement sur toutes les activités que la Maison de la Nature du Layon a réalisées au cours de l'année scolaire 2022-2023 et des projets à venir.



Maison de la Nature du Layon
Rue de la Coudraye
St Lambert du Lattay 49750 Val-du-Layon

Val du Layon
ESPACE NATURE
anjou

Club Nature du Layon 2023 - 2024

Pour les enfants de 7 ans et plus
Venez découvrir les secrets de la nature à travers des jeux, des observations, des bricolages, des expérimentations ...

Tarifs : 40,00 € pour l'année + 10,00 € d'adhésion par famille (couvre l'assurance)
Séance d'essai du 15/09 gratuite

Si votre enfant est intéressé, contacter Dominique au 06-30-54-81-54 ou par courriel à maison.nat.layon@gmail.com

Une fois par mois
Les Samedis après-midi de 14h à 16h
sauf pour le vendredi 16 février 2024,
(20 h à 22 h 30).

Programme susceptible d'être modifié selon le temps et les envies du groupe :

- 16 septembre** : Découverte des insectes et araignées
- 21 octobre** : Sortie botanique et impression végétale
- 25 novembre** : Réalisation de nichoirs
- 9 décembre** : Suite réalisation de nichoirs
- 20 janvier** : Déterminer les arbres à partir des écorces et bourgeons
- 16 février** : Observer le ciel
- 16 mars** : Ecouter et observer les oiseaux du printemps.
- 13 avril** : Les fleurs du printemps
- 25 mai** : Thématique au choix des enfants
- 8 juin** : Grand jeu

La Troupe Bacchus

Qui ne connaît pas Marcel PAGNOL, cet homme de lettres, romancier, nouvelliste, essayiste, dramaturge, cinéaste, né en 1895 et mort en 1974.



Qui ne connaît pas ses œuvres : César, Marius, Fanny ?
 Qui n'a pas vu Jean de Florette, Manon des sources etc etc.
 Mais connaissez-vous TOPAZE ?
 Si cet ouvrage n'a pas encore sa place dans votre bibliothèque, ne l'achetez surtout pas.
 Mais venez nous voir.

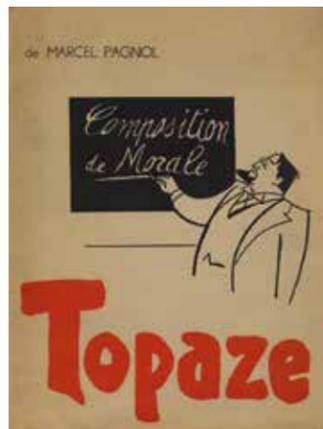
La Troupe Bacchus jouera cette pièce de théâtre, pour vous, en mars prochain, dans la Salle Marylise.

Marcel Pagnol a écrit cette pièce en 1928, il y a donc bientôt un siècle. C'est son premier succès théâtral.

Le sujet : une comédie satirique façon Molière, sur la cupidité du genre humain malheureusement toujours autant d'actualité. Une oeuvre très agréable à voir avec beaucoup d'humour et , comme toujours, pleine de la bienveillance qui caractérise tant notre cher Pagnol.

Elle met en scène un jeune professeur de campagne plein de rigueur et de valeur qui va subitement être plongé dans un nouveau monde pour lui : celui de la bourgeoisie et de l'argent.

Nous le suivons d'abord honnête et ingénu. Puis un beau jour, il perd son job pour des raisons injustes et tombe en plein désespoir. Un malicieux conseiller municipal décide de l'embaucher comme prête-nom pour pouvoir s'enrichir. On découvre alors l'évolution de Albert Topaze qui apprend très vite les ficelles du métier. A ses risques et périls...



Long Dao du Layon

Ce mois de septembre 2023 a vu le démarrage d'ateliers de Taiji Quan, prononcez « tai chi chuan », sur la commune de St Lambert du Lattay.

Un petit groupe de pratiquants motivés a eu envie d'élargir le cercle et de là est née l'association Long Dao du Layon en juillet 2023.

Qu'est-ce que le Taiji Quan ?



Le Taiji Quan est un art martial "interne" chinois. Littéralement "boxe du taiji", ou "boxe du faite suprême", le taiji dans son aspect le plus connu consiste à réaliser un ensemble de mouvements continus et circulaires avec lenteur et précision.

Mais, bien plus qu'une simple pratique corporelle, le Taiji Quan est un voyage à la découverte de soi : le travail sur le corps (éveil corporel, exercices, mouvements) permet de renforcer son ancrage, et sa conscience corporelle. Il améliore la proprioception et aide à gagner en souplesse. La lenteur des mouvements, la conscience de chaque geste, influent sur le rythme cardiaque et respiratoire ; ce qui entraîne un relâchement et une détente aussi bien physique que mentale et émotionnelle.

Il n'y a pas de limite d'âge pour pratiquer ; le taiji quan n'est pas un sport de compétition mais une voie d'apprentissage et un art de vivre.

Et le Yangjia Michuan Taiji Quan ?

Le Yangjia Michuan Taiji Quan, Transmission secrète de la famille Yang, est un style de tai chi chuan créé par Yang Luchan, le fondateur du style Yang.

Il a transmis ce style à son fils Yang Jianhou qui l'a enseigné à son élève Zhang Qinlin. Celui-ci l'a enseigné à Wang Yen-Nien. Wang Yen Nien (1914 – 2008), a diffusé le style en l'enseignant à de nombreux occidentaux.

La forme Michuan se rapproche de la forme longue Yang, avec des mouvements supplémentaires et une symétrisation de la plupart des mouvements. Une des caractéristiques principales de cette forme réside dans l'enracinement dans la jambe arrière.

Qui anime ?

Les ateliers sont animés par Laëtitia DUFEIL, instructrice en arts énergétiques et martiaux chinois, et praticienne shiatsu. Laëtitia se consacre pleinement à ces arts depuis 13 ans et les transmet avec passion, simplicité et générosité.

Contacts :

Laëtitia DUFEIL : 0675759247
 Aurore DELALANDE : 0649479079
 longdaodulayon@gmail.com



Val Hyrôme Basket

Pour le lancement de la saison 2023-2024, le samedi 9 septembre a eu lieu le Troc bourse vêtements de sport du club VHB.

Un peu plus de 100 licenciés ont fait le déplacement. La matinée a débuté par une réunion de présentation des équipes et des coachs suivie du troc et de la vente de vêtements. Ensuite la remise des maillots et des ballons aux équipes a été effectuée.

Pour clôturer ce moment convivial, nous avons partagé le verre de l'amitié.

Prochaine date à retenir, notre tournoi de palets

le 24 novembre 2023.

contact@valhyromebasket.org

BUVETTE ET RESTAURATION SUR PLACE

VAL HYROME BASKET

CHANZEAUX

CONCOURS DE PALETS

LAITON SUR PLOMB, EN DOUBLETTE

VENDREDI 24 NOVEMBRE 2023

RDV A 19H – SALLE DES SPORTS DE CHANZEAUX

INSCRIPTION : 12€/ÉQUIPE

PALETS NON FOURNIS

LOTS: COCHON DÉTAILLÉ

ORGANISE PAR :

pour plus de renseignements: contact@valhyromebasket.org





Bienvenue
aux futurs joueuses et joueurs
qui viendront étoffer notre équipe de
badminton la saison prochaine



Séances loisir Lundi et Jeudi
20h30-22h30.

Adhésion de 35€/an

Complexe sportif de Saint Lambert du Lattay

VENEZ NOMBREUX

Pour plus d'information,
contacter Frederic (président de l'association) : 06 07 55 85 67

L'agenda

Novembre 2023 - Janvier 2024

OCTOBRE

29 Cercle St Louis	Rand'Aubinoise	Départ école St Joseph St Aubin de 9h à 10h30
--------------------	----------------	---

NOVEMBRE

16 Crû de l'amitié	Repas du Club (<i>inscription le 31/10</i>)	
18 Amicale laïque	Bières d'ici et d'ailleurs	17h30-21h Salle de l'amicale laïque
24 Val Hyrôme Basket	Concours de palets	19h salle des sports de Chanzeaux

DÉCEMBRE

01 Citoyenneté active : mobilité	Ateliers ouverts à tous	20h Salle Marylise
01 Maison de la nature	Assemblée générale	20h30 Maison du vin
08 École René Guy Cadou	Marché de Noël	École René Guy Cadou
08 Bibliothèque	Soirée jeux de société	19h30, salle Jean de Pontoise
09 École St Joseph St Aubin	Arbre de Noël	16h - Salle St Joseph
10 Les Saulaisiennes	Marché de Noël	11h à 17h au Clos des Saulaies
14 Crû de l'amitié	Bûche de Noël (<i>inscription le 06/12</i>)	
15 École St Joseph St Lambert	Messe et marché de Noël	18h École St Joseph
15 École Célestin Freinet	Marché de Noël	16h15 - École Célestin Freinet
20 Citoyen de demain	Jury du concours de décoration de portes d'entrée	Deux communes déléguées

JANVIER

12 Commune	Voeux du Maire et du conseil municipal	20h, Salle Marylise
------------	--	---------------------

et tous les mois, retrouvez...

Tous les mardis matins	Randonnées	Camping de la Coudraye, 9h, sans inscription
------------------------	------------	--



DÉCHÈTERIES

Retrouvez tous les horaires sur www.3rdanjou.fr

▷ Thouarcé

Lundi et mardi
de 9h à 12h00
Mercredi
de 14h à 17h30
Vendredi de 9h à 12h et
de 14h à 18h00
Samedi* de 9h à 12h et
de 14h à 17h30
(*après-midi réservé aux particuliers)

▷ Chalonnes sur Loire

Lundi et mardi
de 14h à 17h30
Mercredi de 10h à 12h
Vendredi de 14h à 18h
Samedi de 9h à 12h et
de 14h à 17h30

▷ Rochefort sur Loire

Mercredi de 10h à 12h
Samedi de 9h à 12h et
de 14h à 17h30

Traitement des déchets- Jours de collectes

▷ À ST-AUBIN-DE-LUIGNÉ

Ordures ménagères :
mardi semaines paires
Les emballages :
mardi semaines impaires

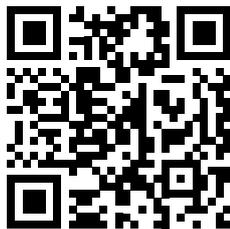
▷ À ST-LAMBERT-DU-LATTAY :

Ordures ménagères et emballages :
mercredi semaines impaires

Attention : il est rappelé qu'après chaque passage, les bacs doivent être rangés et ne doivent pas rester sur les trottoirs. De même, le stationnement est interdit sur la voie publique non prévue à cet effet au risque que les poubelles ne soient pas ramassées.

Les colonnes de verre et papier restent en accès libre, vous trouverez leurs localisations sur le site internet de 3RD'Anjou : www.3rdanjou.fr

INTRAMUROS, L'INFORMATION EN TEMPS RÉEL



INTRAMUROS

Prochain Val'Infos

- || distribution semaine 04 (fin janvier 2024)
- || les prochains articles devront nous parvenir avant le 11 décembre 2023
- || par mail : communication@valdulayon.fr
- || déposés en mairie



MEDIATHÈQUE BIBLIOTHÈQUE

A Saint-Aubin-de-Luigné

Horaires d'ouverture :

- Mercredi : 16h00-18h00
- Jeudi : 16h30-18h30
- Samedi : 10h30-12h30
- Dimanche : 10h30-12h30

A Saint-Lambert-du-Lattay

Horaires d'ouverture :

- Mardi : 15h30- 17h30
- Mercredi : 10h-12h30
- Vendredi : 16h30-18h30
- Samedi : 10h-12h30

Contacts :

bibliotheque.staubin@valdulayon.fr
02.41.66.31.94

mediatheque.stlambert@valdulayon.fr
02.41.91.18.41

**un seul et unique portail réseau :
rezokili.c3rb.org**



MAIRIE

VAL-DU-LAYON
www.valdulayon.fr

ST-LAMBERT-DU-LATTAY

11, rue Rabelais
Tel : 02 41 78 30 46
Fax : 02 41 78 32 77
mairie@valdulayon.fr

Horaires d'ouverture :

Lundi : 9h-12h et 14h-17h30
Mardi et mercredi: 9h-12h
Jeudi : fermé
Vendredi : 9h-12h et 14h-18h

ST-AUBIN-DE-LUIGNÉ

Rue Jean Pontoise
Tel : 02 41 78 33 28
staubindelaigne@valdulayon.fr

Horaires d'ouverture :

Lundi, vendredi et samedi : 9h-12h
Mardi : 14h-17h30
Mercredi et jeudi : fermé

AGENCE POSTALE

11, rue Rabelais
St Lambert du Lattay
Tel : 02 41 54 12 53

Horaires :

Lundi/Mardi/Jeudi : 14h30-16h30
Mercredi : 10h-11h45/14h30-16h30
Vendredi : 14h30-17h45
Samedi : 10h-11h30

Levée du courrier : 15h15

Fermé du 25 décembre au 1^{er} janvier 2024

POINT POSTE

VIVECO

1, place de l'Église
St-Aubin-de-Luigné
Tel : 02 41 44 24 80

Horaires :

Du mardi au vendredi :
6h30-12h30 et 16h-19h30
Samedi : 7h-12h30 et 16h-19h30
Dimanche : 7h-12h30

Levée du courrier :
du lundi au samedi : 10h